Aïssa : «Les intégristes n'ont jamais appris des savants de l'Islam»

Page 5

DÉCÈS DE CHEIKH BOUAMRANE

Une sommité intellectuelle selon Bouteflika

Page 3

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5474 - SAMEDI 14 MAI 2016

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

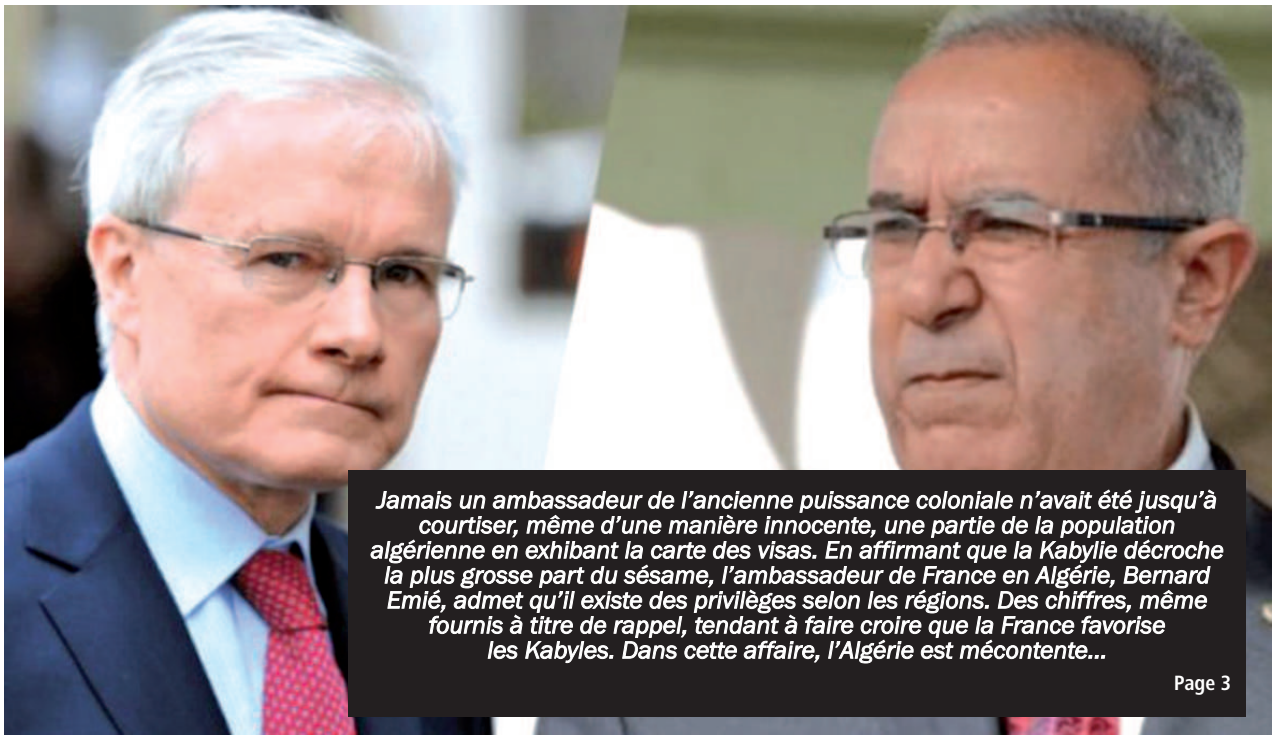
UN CRIME DÉNONCÉ SUR LE NUMÉRO VERT 10 55

Elle a étranglé sa fille et l'a mutilé avant de la brûler

Page 5

Le MAE réagit aux propos de l'ambassadeur de France

LE «QUOTA KABYLE» DE BERNARD EMIÉ



Jamais un ambassadeur de l'ancienne puissance coloniale n'avait été jusqu'à courtiser, même d'une manière innocente, une partie de la population algérienne en exhibant la carte des visas. En affirmant que la Kabylie décroche la plus grosse part du sésame, l'ambassadeur de France en Algérie, Bernard Emié, admet qu'il existe des privilèges selon les régions. Des chiffres, même fournis à titre de rappel, tendant à faire croire que la France favorise les Kabyles. Dans cette affaire, l'Algérie est mécontente...

Page 3

DR

EMPRUNT OBLIGATAIRE

BENKHALFA REPREND SON BÂTON DE PÈLERIN

L'emprunt obligataire «n'est pas une fin, mais un moyen pour attirer des milliards de dinars qui sont hors des banques, pour les employer à l'édification de l'économie nationale au lieu de recourir à l'endettement extérieur». Les paroles sont du premier argentier qui vient de commencer un périple à travers le pays pour «sensibiliser», et surtout expliquer, le bien-fondé de cette opération financière.

Page 3



DR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

DÉCLENCHÉE DEPUIS JEUDI DERNIER

La grève des cheminots entraîne des pertes de 80 % du chiffre d'affaires quotidien

LA GRÈVE des conducteurs de train, observée depuis cinq jours, a entraîné de lourdes pertes à la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF). Le directeur de l'inspection technique de la SNTF, Abdelmalek Hamzaoui, a déploré une perte de 80% du chiffre d'affaires quotidien de la société en raison de ce débrayage déclenché depuis jeudi dernier à Alger, Oran et Constantine, selon ses propos rapportés par l'APS. Malgré une reprise partielle du trafic sur les lignes de banlieue d'Alger dans le cadre du service minimum assuré, le trafic ferroviaire reste quasiment paralysé, suscitant un mécontentement général chez les usagers qui ont été obligés de recourir à d'autres moyens de transport plus onéreux. Les clandestins ont profité de cette situation pour gonfler leur rente en augmentant les tarifications de leurs services. Un citoyen a témoigné dans une déclaration à l'APS avoir payé 2 200 DA au clandestin pour une course de la gare Agha (Alger) à Boumerdès au premier jour du débrayage. Le trafic ferroviaire avait repris mardi sur les lignes de la banlieue est (Alger-Thenia) et ouest (Alger-El Affroun) après un arrêt total durant les journées de dimanche et lundi. Selon ce même responsable, le trafic est assuré à hauteur de 25% pour la ligne Alger-Thenia (10 voyages sur 50) et à hauteur de 20% pour la ligne Alger-El-Affroun (12 voyages sur 60). Il a ajouté que les grévistes sont toujours attachés à leurs revendications portant sur des garanties immédiates pour la révision de leur situation professionnelle. Des revendications auxquelles la direction ne peut pas répondre d'autant plus qu'il y a 36 sections professionnelles pour l'ensemble des travailleurs de la société. Il a également estimé que cette révision ne pourrait pas toucher une catégorie et exclure une autre (les conducteurs), ajoutant que la société a chargé un bureau d'étude de la question. Toutefois, le dialogue reste ouvert en vue de parvenir à une solution acceptée par toutes les parties afin d'assurer la reprise du trafic dans les plus brefs délais et d'éviter ainsi d'autres pertes. La Fédération nationale des cheminots (FNC) a précisé pour sa part que les grévistes réclament une augmentation de la prime de travail posté, l'indemnisation des heures travaillées durant les week-ends et les jours de fête, l'augmentation de la prime de travail de nuit et le reclassement.

Z. M.

NOUVELLES MESURES POUR COMBATTRE LA FRAUDE AU BACCALAURÉAT

Benghebrit prône la qualité des sujets

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, mise sur la qualité des sujets du baccalauréat qui est le seul moyen de combattre la fraude, d autant qu ils seront basés sur la compréhension.



Madame Benghebrit a souligné lors d'une conférence de presse, en marge de sa visite d'inspection au Centre national des archives de l'éducation que la qualité des sujets du bac sera à l'avenir le seul moyen de combattre la fraude. La ministre de l'Education a affirmé qu'elle œuvrera « progressivement « à se détacher de l'approche par l'apprentissage dans l'élaboration des sujets du baccalauréat et à se baser sur la compréhension des matières scientifiques et sur les valeurs morales dans la formation des encadreurs et des élèves, et ce à partir de la prochaine rentrée scolaire.

Pour ce qui est du déroulement du baccalauréat 2016, Mme Benghebrit a affirmé qu'elle maintiendra les mêmes dispositions que celle de l'année dernière, soulignant que le candidat aura deux choix comme par le passé. La ministre a encore déclaré que les épreuves débuteront à 8h 30mn au lieu de 8h et les élèves retardataires ne seront pas acceptés afin d'éviter la fraude. Elle a rappelé que l'année dernière « il n'y a pas eu de fuite des sujets « ce qui démontre « le professionnalisme de l'ONEC «, soulignant que les sujets « avaient été filmés et distribués sur les réseaux sociaux pour obtenir les réponses «.

Elle a ajouté que son département se réunira dimanche avec le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, de la Défense nationale qui sera représenté par la Gendarmerie nationale pour examiner les détails techniques liés aux examens officiels, notamment le baccalauréat.

Après avoir évoqué la campagne de sensibilisation au profit des élèves et de leurs parents sur le danger de la fraude dans les examens, Mme Benghebrit a indiqué avoir rencontré récemment des candidats au bac, exclus pour fraude.

Mme Benghebrit a rappelé que la sanction prévue pour cette année consistera en l'exclusion pour une durée de cinq ans de tout candidat en possession d'un téléphone portable. «Même s'il ne l'utilise pas, cela représente une tentative de fraude «, a-t-elle fait remarquer.

Et d'appeler à la conjugaison des efforts de tous pour assurer le succès de cette campagne de sensibilisation. Elle a souhaité cependant, que ces derniers « servent d'exemple « aux autres élèves et puissent prendre part à la campagne de sensibilisation pour déplorer avoir raté l'opportunité de passer leur bac.

D'autre part, et en vue d'éviter toute erreur dans les sujets, la ministre de l'Education nationale a souligné la création de deux commissions au niveau de l'Office national des examens et concours (ONEC) chargées, à travers un travail distinct, de l'amélioration du contenu des sujets.

Concernant l'examen de fin de cycle primaire, elle a précisé que les élèves passeront leur examen dans leurs établissements scolaires respectifs, ajoutant avoir adopté «une méthode psychologique différente de celle du baccalauréat afin de veiller à l'état psychologique des jeunes élèves». Mme Benghebrit a par ailleurs, affirmé que la correction des copies de l'examen écrit du concours de recrutement des enseignants, était prévu pour début juin prochain, soit juste après les examens officiels. Il convient de rappeler que l'examen du bac se déroulera du 29 mai au 2 juin prochain, 818 515 élèves se présentent à cet examen, dont 549 593 scolarisés et 268 925 candidats libres avec un taux de 67% de filles.

Lynda Louifi

TEBBOUNE CONFIRME LA HAUSSE DES PRIX DES LOGEMENTS AADL 2

«L'augmentation sera de 20% par rapport au coût initial»

LES PRIX de vente de logements destinés aux souscripteurs du programme AADL 2 seront augmentés de 20%, selon les affirmations du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune. «Ce taux encore à l'étude avec le ministère des Finances ne dépassera pas les 20% du coût initial», a-t-il déclaré avant-hier à la presse, en marge d'une séance du Conseil de la nation dédiée aux questions orales.

Le ministre a estimé que cette augmentation de 20 % est raisonnable, en précisant qu'elle sera appliquée par une hausse du montant des versements mensuels après réception du logement. «Mais La valeur des quatre tranches à payer avant la remise des clefs reste inchangée», a-t-il assuré. Le prix des logements AADL est estimé actuellement à 2,1 millions de dinars pour les appartements de types F3 et à 2,7 millions de DA pour les F4. «Rien ne justifie le maintien des prix actuels alors que le coût de réalisation a fortement augmenté», a-t-il soutenu, assurant que les souscripteurs des programmes 2000 et 2001 n'étaient nullement concernés par cette augmentation. «Notre engagement à appliquer le programme du président de la République ne nous permet pas de nous arrêter devant des entraves financières», a-t-il encore souligné.

Concernant les versements mensuels, le ministre a expliqué qu'ils seront comptabilisés sur la base du nombre d'années de paiement retenues pour le postulant, faisant état de la possibilité pour ce dernier de payer l'intégralité du prix du logement et d'obtenir l'acte directement. Répondant à la question d'un membre du Conseil de la nation sur la cession des logements sociaux, le ministre a fait savoir qu'il a été décidé de régulariser la situation des occupants de logements qui ont bénéficié du désistement d'un proche, bien que la loi n'autorise pas une telle démarche. La cession lancée en 2013 connaît des lenteurs. Selon les chiffres avancés par le ministre, seules 156 000 unités sur un ensemble de 571 000 logements sociaux distribués avant janvier 2004 ont été cédées. En dépit des mesures adoptées pour éliminer les entraves administratives, l'opération avance à un rythme lent, raison pour laquelle le gouvernement a entrepris de régulariser la situation des logements sociaux vendus ou loués contrairement à la loi.

Les résultats de l'enquête préliminaire font état de près 140 000 logements à travers le territoire national occupés par des personnes autres que les bénéficiaires initiaux, a poursuivi le ministre pour qui ce chiffre peut atteindre les 250 000 unités.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a mis en place une cellule composée des représentants des ministères de l'Habitat, de l'Intérieur et des Finances. Cette cellule a autorisé la régularisation des cas de désistement par les bénéficiaires initiaux au profit d'un des membres de la grande famille, selon les propos du ministre qui a ajouté que les autres cas n'ont pas encore été tranchés. A propos du retard dans le paiement des redevances des entreprises de réalisation, Tebboune a fait savoir que le problème est dû aux procédures relatives aux crédits. «A l'issue de deux rencontres de coordination avec le ministère des Finances et le directeur de cabinet du Premier ministre, l'entrave financière a été levée et nous avons reçu, il y a quatre jours, la première partie des financements, la deuxième suivra très prochainement», a-t-il dit.

R. N.

LE MAE RÉAGIT AUX PROPOS DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE

L'incroyable «quota kabyle» de Bernard Emié

Il est des polémiques qui font que certains propos manquant de subtilité peuvent être à l'origine de brouilles. Il en va ainsi de la dernière-née entre Alger et Paris à la suite des déclarations de l'ambassadeur de France à Alger.

Connue pour sa pondération et son tempérament souvent qualifié de « lent « dans ses réactions et ses prises de décision sur la scène internationale, la diplomatie algérienne déroge depuis quelques temps à la règle lorsqu'il s'agit de la France. La réaction avant-hier, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, aux propos tenus par Bernard Emié, atteste de cette célérité. Le chef de la diplomatie algérienne a en qualifié avant-hier de «malheureux» les propos tenus par Bernard Emié à Tizi-Ouzou où le représentant de l'Etat français aurait laissé entendre que la Kabylie rafle près des 60 % des visas attribués par la représentation diplomatique dont il a la charge et que la moitié des étudiants admis dans les universités françaises seraient issus de la même région.

Lamamra a indiqué que «si des propos, qui sont tenus dans des circonstances que je ne connais pas, sont de nature à soulever des questions de ce genre, à susciter des commentaires, des interrogations, des perceptions différentes et antagonistes, cela signifie que les propos en question ont été certainement malheureux «. En diplomatie, a poursuivi le chef de la diplomatie algérienne « qui est notre métier, on ne doit pas faire de discrimination entre les citoyens du pays auprès duquel on est accrédité «, faisant observer qu' « encore une fois, le rôle principal du diplomate, accrédité auprès du chef de l'Etat, est d'ouvrir des ponts, promouvoir les échanges et les relations d'amitié et de coopération».

Toutefois les déclarations, bien



que rapportées par plusieurs médias algériens, ont été « démentie « par l'ambassade de France. Aussitôt la réaction du ministre des Affaires étrangères diffusée, l'ambassade de France s'est empressée de démentir officiellement les propos rapportés par les journaux: «L'ambassadeur de France n'a pas tenu à la presse les propos qui lui ont été attribués, mais a simplement souligné au cours d'une réception à caractère privé avec la communauté française qu'il constatait que les habitants de cette région prenaient toute leur part dans les échanges entre l'Algérie et la France», ajoutant que «la France n'a aucune politique de quotas d'aucune sorte en matière de visas, qu'elle traite dans un esprit d'égalité et de non-discrimination».

Seulement, à en croire ce qui a filtré des salons d'honneur de la ville des Genêts, le représentant français aurait, en effet, donné des statistiques concernant la délivrance des visas pour la région objet de sa virée mardi dernier mais sans citer le mot « kabyle «, ce qui semble avoir donné une connotation un peu particulière au sujet. L'ambassadeur se serait contenté de mentionner les noms des wilayas qui « rafleraient « le plus gros du quota des sésames d'entrée au Vieux continent. Un fait qui, de prime abord, n'absout pas la représentation diplomatique du pays des droits de l'homme dans la mesure où les protocoles d'accord qui lient les deux pays ne font nullement dans la discrimination au libre déplacement des citoyens. Sauf si la raison est tout autre. Si tel est le cas, il est en effet à rappeler que l'information publiée obéit sans l'ombre d'un doute à des visées inavouées.

En tout état de cause, si les objectif de la France coloniale n'ont pas manqué durant les années d'occupation à œuvrer pour la division du peuple algérien -en prônant le régionalisme- pour mieux asseoir son règne impérialiste, il serait effectivement « malheureux « que cette politique puisse encore être menée par certains cercles du pouvoir au moment où l'on tente de part et d'autre de faire valoir la raison pour une inévitable collaboration entre les deux pays. Un comportement que d'aucuns n'hésitent d'ailleurs pas à assimiler à une convergence de vision avec ce qui est prôné par des mouvements extrémistes à l'image du MAK de Ferhat Mehenni, qui continue à voir en ce pays un puissant allié.

Il est à rappeler que depuis l'année 2010, le taux de délivrance de visas aux Algériens oscille entre 75% et 80 % des demandes déposées auprès des différentes représentations diplomatiques (Alger, Oran et Annaba). 422 684 visas ont été octroyés en 2015, un chiffre en hausse de près de 90 000 par rapport à l'année précédente (334 773 en 2014) qui placent ainsi les Algériens à la seconde place des bénéficiaires de visas d'entrée en France après les Chinois, à en croire des chiffres fournis par le ministère de l'Intérieur français. Ces chiffres font aussi ressortir que pour la période de 2010 à 2015, le nombre de demandeurs tous types de visas confondus (Schengen, membre de famille de ressortissants de l'union européenne, visas de long séjour pour études) a plus que doublé.

Amine B.

Précision de l'ambassade de France

LA FRANCE n'a aucune politique de quotas d'aucune sorte en matière de visas qu'elle traite dans un esprit d'égalité et de non-discrimination. En déplacement en Kabylie, l'Ambassadeur de France n'a pas tenu à la presse les propos qui lui ont été attribués mais a simplement souligné au cours d'une réception à caractère privé avec la communauté française qu'il constatait que les habitants de cette région prenaient toute leur part dans les échanges entre l'Algérie et la France. Nous regrettons que ces propos aient pu être mal interprétés et réaffirmons le principe fondamental d'égalité et de non-discrimination qui fonde la politique de la France et les relations franco-algériennes.

EMPRUNT OBLIGATAIRE

Benkhalfa reprend son bâton de pèlerin

L'EMPRUNT obligataire «n'est pas une fin, mais un moyen pour attirer des milliards de dinars, qui sont hors des banques, pour les employer dans l'édification de l'économie nationale au lieu de recourir à l'endettement extérieur».

Les paroles sont du premier argentier du pays, qui vient de commencer un périple à travers le pays pour «sensibiliser» et surtout expliquer le bien-fondé de cette vaste opération financière. Hier à Tlemcen, dans une rencontre avec des responsables des établissements bancaires, des fiscalistes et des opérateurs économiques locaux, le ministre des Finances Abnderrahmane Benkhalfa a estimé que ce mécanisme (emprunt obligataire) est une «bonne chose», car les «gains seront répartis entre l'Etat et les citoyens».

En fait, Benkhalfa fait dans la communication en essayant de convaincre et de mobiliser, car son projet d'emprunt obligataire, même s'il est inscrit dans une durée plus ou moins longue (six mois), ne semble pas attirer encore les couches moyennes de la population en dépit de l'émission toute récente de titres accessibles de 10 000 DA.

Si, selon des sources bancaires, des hommes d'affaires, des entrepreneurs ou des grands épargnants ont pu adhérer rapidement à l'emprunt en achetant des dizaines, voire des centaines de titres, l'opération n'a pas encore défoncé tous les «préjugés» ou les «peurs» des citoyens.

Tout le monde sait que le syndrome « Khalifa» est encore présent et que la confiance des Algériens envers leurs banques n'est pas encore acquise à cent pour cent. Cependant, des observateurs pensent que le gouvernement devrait communiquer sur cette opération en raison du déficit déjà visible, et que l'emprunt ne doit pas être légué au seul ministre des Finances, alors que l'opération est d'une envergure nationale, mais aussi stratégique, d'autant qu'il va mobiliser des ressources insoupçonnées d'une valeur importante. Aucun chiffre n'est donné par Benkhalfa sur ces attentes: 1000 milliards de dinars ou 5000 milliards de dinars ?

Certains avaient suggéré que les fonds particuliers qui sont stockés en dehors des circuits bancaires dépassent les 8 000 milliards de dinars, de quoi éponger des déficits budgétaires de l'Etat sur une année. Mais cela reste une hypothèse que la psychologie et la mentalité sociale des algériens démentent souvent. Faut-il croire que cet emprunt obligataire est venu au mauvais moment ou qu'il n'a pas réuni toutes les conditions favorables pour son succès? Il y a quelques mois, le gouvernement lança, presque timidement, une opération-programme dite de conformité fiscale volontaire, afin d'attirer des fonds des circuits informels. Ce projet ciblait les grands commerçants qui pratiquent à grande échelle l'évasion fiscale, les trafics parallèles et surtout ceux qui échappent aux contrôles fiscaux et la transparence économique.

Une opération dont on ne connaît point les résultats et sur laquelle l'emprunt est déjà venu se greffer. Certains y voient deux opérations parallèles qui s'entrechoquent et qui mettent à mal les politiques financières du gouvernement. Certes, Benkhalfa avance l'idée que l'Etat algérien veut éviter la répression, les rapports conflictuels et les contrôles ou autres redressements, en mobilisant le maximum des ressources financières. Dans sa tournée d'hier à l'ouest du pays, le ministre des Finances a affirmé, toutefois, que la situation financière du pays, affectée par la chute des cours du brut, n'a pas atteint la «zone rouge».

H. R.

POUR CAPTER L'ARGENT DES ALGÉRIENS ÉTABLIS À L'ÉTRANGER

Le ministre des Finances autorise l'ouverture de comptes bancaires en devises

LE LANCEMENT d'une opération permettant à la communauté algérienne établie à l'étranger d'ouvrir des comptes bancaires en devises est prévu en juin, a annoncé avant-hier à Oran le ministre des Finances Abderrahmane Benkhalfa. «Nous comptons lancer une nouvelle initiative à partir du mois de juin prochain permettant aux membres de la communauté algérienne non résidents dans leur pays d'origine d'ouvrir des comptes bancaires en devises», a déclaré le ministre en marge d'une visite d'inspection d'agences de banques publiques dans la wilaya. Cette mesure permettra aux Algériens résidents à l'étranger de sécuriser leur argent dans leur pays, surtout que les mutations que connaissent différentes régions du monde peuvent contraindre à un retour au pays d'origine pour y résider», a-t-il argué. «Cette opération s'inscrit dans le cadre du développement de l'activité bancaire algérienne qui vise à porter le nombre des comptes courants de 7 à 17 millions», a-t-il ajouté. Par ailleurs, le ministre a mis en garde contre les conséquences du transfert d'argent vers des banques à l'étranger, d'où des difficultés de récupération de cet argent en cas de changement de lois (suspension des visas et autres contraintes). Présidant une rencontre au siège de la wilaya d'Oran en présence des opérateurs du secteur des finances, Benkhalfa a appelé à œuvrer suivant une approche d'innovation pour inciter les détenteurs de «fonds endormis» à les déposer dans les banques. Il a insisté sur le rôle à jouer par les agents des guichets de banques pour sensibiliser les citoyens et gagner leur confiance pour réaliser cet objectif, ainsi que sur l'activation de l'esprit d'initiative chez les gestionnaires des agences bancaires. Le ministre a également abordé, lors de cette rencontre, l'emprunt obligataire et la politique de son secteur de mobiliser les ressources financières pour financer l'économie nationale.

SONELGAZ DE BÉJAÏA VEUT ASSAINIR LA SITUATION

Les APC sommées de payer les créances



Les présidents des APC et les directeurs de l'exécutif ont été sommés de payer leurs créances de consommation d'énergie électrique dues à la SDE (ex-Sonelgaz).

Tous les mauvais payeurs ont été avertis par le wali lors du dernier conseil de wilaya consacré à la préparation des examens de fin d'année, au couffin du Ramadhan et à la préparation de la saison estivale. Les maires et les directeurs concernés sont invités à honorer leurs dettes avant le 20 mai afin de permettre à la SDE de faire face aux investissements consentis pour répondre à la demande de plus en plus croissante en énergie dans la wilaya.

«Le chef de l'exécutif a écouté les explications et les justifications avancées par les présidents d'APC concernant le défaut de payement des créances de consommation d'énergie électrique à l'ex-Sonelgaz», indique la cellule de communication de la wilaya. Et d'ajouter : «le wali a ordonné ensuite au directeur de la SDE d'instaurer un climat de confiance avec ses clients, de cohésion et de souplesse dans le traitement de ces dossiers. Il a été instruit aussi d'organiser des réunions avec chaque président d'APC pour étudier ensemble la manière la plus simple ainsi que les modalités adéquates pour le règlement des contentieux».

Le premier responsable de la wilaya n'a pas manqué de s'interroger sur l'existence de ce phénomène, qui n'a pas lieu d'être, d'autant plus que l'Etat a affecté des enveloppes financières conséquentes en vue d'éponger les dettes des APC, souligne-t-on. Le wali a instruit les débiteurs afin d'assainir cette situation pénalisante pour la SDE et aussi pour actualiser les comptes administratifs. Avec cet argent, les entreprises pourront aisément être payées, selon lui. «Ils pourraient, éventuellement, faire appel aux fonctionnaires retraités spécialistes en matière de gestion de budget pour effectuer ce travail», fait-on observer. Pour leur part, «les présidents des APC ont profité de cette occasion pour attirer l'attention du wali sur le retard enregistré par les entreprises chargées de la réalisation des projets de raccordement au gaz naturel et d'électricité».

Suite à quoi, le directeur de la SDE a été interpellé sur place afin d'achever les projets avant le mois de Ramadhan pour permettre aux citoyens de jeûner dans des conditions confortables. Pour leur part, les présidents d'APC ont été invités à préparer des devis pour les projets qu'ils jugent indispensables, ce qui a satisfait ces derniers qui font face à la fronde de leurs concitoyens. «Le wali s'est engagé à les aider dans le cadre du budget de wilaya». Aussi, il a ordonné au directeur de la SDE d'interdire, immédiatement, la réalisation de niches en rase campagne pour mettre fin au danger qui guette le citoyen. Il s'agit de l'exposition des citoyens à un danger réel. Les chefs de daïra et le directeur des travaux publics ont été instruits, par le biais de ses subdivisionnaires, de veiller à l'application de cette instruction, relevant que les entreprises «doivent respecter les normes requises pour ce genre de projets».

Concernant les oppositions présentées comme facteur de retard dans la réalisation des différents projets de la SDE (28 oppositions recensées), Ouled Salah Zitouni a lancé un appel en direction des édiles afin de mettre les bouchées doubles pour sensibiliser les citoyens concernés dans le but d'autoriser le passage des réseaux de distribution dans le cadre de l'expropriation de leurs terres. A ce sujet, la directrice de la conservation foncière a été instruite de procéder à l'enregistrement et à la publication des arrêtés d'expropriation. Il y a eu des cas où les intéressés ont été payés deux fois pour les mêmes terrains, souligne-t-on.

Les chefs de daïra ont été invités à recenser tous les cas des citoyens non encore indemnisés dans le cadre de l'expropriation du projet de la pénétrante autoroutière et du transfert des conduites d'AEP à partir du barrage Tichi-Haf. «Il peut y avoir des omissions puisque des citoyens ont déjà interpellé le wali à Bouhamza à ce sujet», fait-on remarquer. Le wali a responsabilisé les chefs de daïra afin d'établir des rapports de situation et a insisté pour que les engagements pris avec les citoyens soient honorés.

N. Bensalem

PROTECTION DU CONSOMMATEUR

L'association Aman ouvre son premier guichet à Alger

L'ASSOCIATION «Aman» de protection du consommateur a annoncé l'ouverture de son premier guichet au niveau national en vue d'y recevoir les préoccupations et doléances des consommateurs.

Ce premier guichet sera établi à Alger en attendant la généralisation de l'opération à d'autres wilayas, selon le président de l'association affiliée à la Fédération algérienne des consommateurs (FAC) Hassan Menouar.

«Outre la défense des droits du consommateur, l'installation de ce guichet nous permettra de prendre acte des préoccupations et doléances des consommateurs mais aussi de les orienter en ce qui concerne la consommation de divers produits», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse. «Le guichet permet également de relever les dépassements et de les dénoncer auprès des services du ministère du Commerce en charge de la lutte contre la fraude et la contrefaçon», a-t-il encore souligné. Sis au siège de l'association à Alger, le guichet est ouvert chaque jeudi après-midi, a fait savoir le directeur de l'association, soulignant la possibilité d'élargir les jours et horaires de réception du fait du nombre croissant des doléances exprimées par les consommateurs.

L'opération sera prochainement élargie à d'autres wilayas avec l'ouverture prévue d'une douzaine de guichets similaires avant la fin 2016, a annoncé le même responsable selon lequel le site web de la FAC sera mis en service fin mai pour recevoir les doléances des citoyens.

A l'approche du ramadhan et de la saison estivale, M. Menouar a rappelé que son association avait lancé une campagne de sensibilisation aux dangers des intoxications alimentaires sous le slogan «Préserve ta santé» dans les écoles annonçant le lancement, les prochains jours, d'autres campagnes contre le gaspillage. L'association a soumis plusieurs propositions au ministère du Commerce pour lutter contre les intoxications alimentaires, à l'instar de la formation des propriétaires de restaurants et des employés des fast-foods et du renforcement du contrôle des vendeurs à la sauvette, particulièrement en été. En 2015, les services du ministère du Commerce ont enregistré 5 562 cas d'intoxication qui ont causé 11 morts.

Par ailleurs, M. Menouar a déploré «le phénomène du gaspillage particulièrement en ce qui concerne la consommation d'électricité, d'eau, de carburant, de pain, de factures de téléphone portable», indiquant que la facture de consommation moyenne du téléphone portable d'une famille de cinq membres est de 8000 DA/mois. Concernant le gaspillage du pain, le responsable a indiqué que l'association des boulangers algériens avait précisé que 60 millions de baguettes de pain étaient fabriquées quotidiennement, dont 20 millions gaspillées, précisant que cela était coûteux pour le Trésor public, ce produit étant subventionné par l'Etat.

Dans le cadre de la lutte contre les asphyxies au CO2 qui font près de 500 victimes annuellement, «Aman» a proposé la fabrication locale d'appareils de détection de ce gaz.

Evoquant l'affaire des licences d'importation de véhicules, l'intervenant a appelé les autorités à revoir le nombre de véhicules autorisés à l'importation, considérant que ce nombre était faible par rapport à la demande nationale, d'où le risque de la hausse des prix des véhicules.

S. N.

MOHAMED AÏSSA À BÉJAÏA :

«Les intégristes n'ont jamais appris des savants de l'Islam»

Le ministre a avertit que «l'Algérie ne servira jamais de base de confrontation idéologique».

Intervenant lors de l'ouverture d'un séminaire sur le référent religieux national et lors de la clôture du colloque international organisé par l'association écotouristique de la protection du patrimoine culturel et cultuel «les Aïguades» sur «la vie et l'œuvre de Sidi Abou Madyane Chouayb El-Ichbil», au campus universitaire de Targa Ouzemour, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a appelé les Algériens à «renouer avec les repères religieux propres à notre société, ceci par la réhabilitation de ses savants».



Il dira : «Nos ancêtres se sont fortement liés à leur religion pour sauvegarder un islam tolérant», soulignant que «la pratique juste de l'islam en Algérie a suscité la jalousie des autres». M. Aïssa se réfère aux savants amazighs et dira encore : «L'Islam c'est les faits et non les paroles» et fera remarquer par la suite que «le premier savant qui a expliqué le Livre sacré (le Coran) est un Amazigh».

Et de citer d'autres érudits, dont Mohamed Alhaithi Al warthilani, qui ont travaillé pour la sauvegarde de l'Islam de nos ancêtres. Il fera observer que «les intégristes n'ont jamais fréquenté les savants et que l'islam ne se trouve ni dans les cybercafés ni encore moins sur les CD».

Et d'assener : «l'Islam est dans les zaouïas, notamment en Kabylie». Il avertit que «l'Algérie ne servira jamais de base de confrontation idéologique». M. Aïssa a plaidé par la suite pour «la réhabilitation de l'islam traditionnel, l'islam de nos ancêtres, tel qu'il est pratiqué dans la région de Kabylie». Un islam «moderne et tolérant», loin «des clivages stériles» et de «la violence qui a été préjudiciable à notre société». Par ailleurs, le ministre a déclaré que «l'Etat va former cette année 1 500 imams et muezzins pour faire face au déficit en la matière».

Et d'ajouter : «Nous avons eu l'accord du président de la République». Il a rappelé qu'»auparavant l'Etat formait 500 imams par an seulement». «Ces derniers seront formés dans les 13 instituts que compte le pays dans le système LMD et aussi dans les centres islamiques, en coordination avec les walis. Il a d'expliqué que «le déficit qu'enregistre le pays en imams est dû au nombre important de mosquées construites». Lors de sa visite dans la ville des Hammadites, Mohamed Aïssa a récompensé 10 lauréats du concours de récitation du Coran organisé récemment. Il a inspecté les travaux de rénovation de la mosquée Sidi El-Mouhoub qui a été touchée par le séisme de 2003 et l'incendie de 2013. Les travaux de restauration de cette mosquée coûteront au total 30 millions de dinars. Son inauguration est prévue avant le Ramadhan, selon les prévisions fournies au ministre par l'entreprise en charge des travaux. M. Aïssa a procédé à la pose de la 1re pierre pour la construction d'une mosquée à Bir Slem dans la ville de Béjaïa et une autre à Aokas.

Il a aussi inauguré trois mosquées à Béjaïa, notamment celles de l'imam Malek de Sidi-Ali Labher où a eu la première prière du vendredi, et deux autres à Amizour, M'cisna dans la daïra de Seddouk. Il a aussi inauguré le centre islamique Mouloud-Kacem-Naït Belkacem de Béjaïa.

N. Bensalem

ILS SONT IMPLIQUÉS DANS PLUSIEURS ATTENTATS

Renvoi du procès des 48 terroristes

C'EST SOUS haute surveillance sécuritaire des éléments de la police judiciaire de la brigade de recherches et d'investigations et des unités républicaines que le président du tribunal criminel d'Alger, Omar Benkharchi, a renvoyé, avant-hier, le procès des 48 présumés terroristes au 26 mai. Le motif du renvoi du procès tant attendu est lié à l'absence de deux avocats de la défense et au non-transfert de deux détenus de l'établissement pénitentiaire de Chlef où ils sont incarcérés.

Les 48 inculpés, dont 20 sont emprisonnés à la prison d'El Harrach, ont comparu conformément aux dispositions des prises de corps (l'un d'eux faisant l'objet d'un mandat d'arrêt devra rester en prison). Ils sont poursuivis, entre autres, pour appartenance à un groupe terroriste activant à l'intérieur du pays avec pour objectifs de semer la terreur parmi la population et de créer un climat d'insécurité, port d'armes prohibées, dépôt d'engins explosifs dans des lieux publics. Les incriminés sont, par ailleurs, inculpés pour homicides volontaires avec préméditation, guet-apens et enlèvements de citoyens. Les mis en cause, lesquels ont été arrêtés suite à une minutieuse enquête menée en 2012 par des officiers du DRS, activaient dans les villes de Cherchell et de Gouraya dans la wilaya de Tipasa. Le principal accusé répondant aux initiales I. Y. est à l'origine de pas moins de 100 attentats terroristes ayant ciblé les services de sécurité, dont l'assassinat de plusieurs policiers, gendarmes et militaires dans les différentes régions limitrophes des deux villes. Les incriminés sont également poursuivis pour avoir exercé des pressions sur de paisibles citoyens afin de leur venir en aide et de leur porter assistance en matière d'approvisionnement en denrées alimentaires. Il convient de signaler enfin que parmi les accusés figurent des fellahs qui sont poursuivis pour soutien aux groupes terroristes et apologie d'actes de terrorisme.

Redouane Hannachi

DÉCÈS DE CHEIKH BOUAMRANE

Une sommité intellectuelle selon Bouteflika

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de condoléances à la famille de Cheikh Bouamrane, décédé avant-hier, dans lequel il a souligné que le défunt fut «une sommité intellectuelle et culturelle dans notre pays».

«Nous avons appris avec une profonde affliction le décès de l'intellectuel éminent, président du Haut-Conseil islamique (HCI), Cheikh Bouamrane, une sommité intellectuelle et culturelle qui a voué sa vie à l'éducation et à l'orientation de générations successives de nos étudiants et chercheurs», écrit le président Bouteflika dans son message. «La pensée du défunt dans le domaine du patrimoine et de la philosophie a été marquée par la minutie et la modération. Il comptait parmi les savants qui conciliaient entre la tradition proprement philosophique (Naql) et celle de la théologie rationnelle (Aql) et qui faisaient prévaloir la logique caractérisant le système des valeurs spirituelles dans notre patrimoine arabo-islamique.

Sa méthodologie en matière de recherche et d'orientation s'est traduite dans ses contributions dans la revue du HCI qu'il a présidé pendant plusieurs années et à travers son long combat dans le mouvement des Scouts musulmans», a précisé le chef de l'Etat, ajoutant que sa disparition «est une grande perte pour le monde du savoir et de la culture dans notre pays».

De son côté, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a adressé un message de condoléances à la famille de Cheikh Bouamrane, président du HCI, décédé jeudi, dans lequel il a affirmé que l'Algérie «perd un pilier de la pensée éclairée et de la culture nationale».

Décédé à l'âge de 92 ans des suites d'une longue maladie, Cheikh Bouamrane a exercé comme professeur à l'institut de philosophie à l'université d'Alger dont il devient, par la suite, directeur. Il a également occupé plusieurs postes de responsabilité, dont celui de conseiller au ministère de la Culture en 1990, puis ministre de la Communication et de la Culture en 1991.

Il a aussi présidé l'Union des écrivains algériens de 1995 à 1996 avant d'être désigné à la tête du HCI depuis 2001.

Auteur d'un riche parcours culturel et intellectuel, le défunt a laissé de nombreux ouvrages consacrés à la liberté humaine, à la pensée islamique, à l'histoire de l'Algérie et à l'Emir Abdelkader. Il a également été l'auteur de plusieurs contributions dans des revues et publications.

S. N.

UN CRIME DÉNONCÉ SUR LE NUMÉRO VERT 10 55

Elle a étranglé sa fille, mutilé son ventre, avant de brûler son corps

UN HORRIBLE crime a secoué la commune d'Ouled Moussa (Boumerdès). Une femme a été arrêtée avant-hier pour meurtre de sa fille avec une rare atrocité. Selon un communiqué de la Gendarmerie nationale, les gendarmes de la brigade d'Ouled Moussa (Boumerdès) ont présenté jeudi dernier devant le procureur de la République près le tribunal de Boudouaou la nommée A.H. âgée de 48 ans, pour homicide volontaire avec préméditation dont a été victime sa fille âgée de 16 ans. Elle a été placée sous mandat de dépôt.

Les faits de ce crime horrible remontent à avant-hier (jeudi 12 mai), lorsque le groupement territorial de Gendarmerie de Boumerdès a reçu une communication sur le numéro vert 10 55 émanant d'un citoyen, avisant de la découverte du corps carbonisé de sa voisine à l'intérieur de son domicile parental à Ouled-Moussa, poursuit la gendarmerie.

Alertés, les gendarmes de ladite brigade se sont déplacés sur les lieux où ils ont constaté la présence du corps de la victime totalement carbonisé, qui a été transporté à la morgue de l'hôpital de Rouiba (Alger).

Les investigations entreprises par les gendarmes ont conduit à l'interpellation de la mère (la mise en cause), qui a reconnu avoir ligoté et étranglé sa fille au moyen d'une écharpe, pour ensuite mutiler son ventre au moyen d'un couteau, avant d'asperger son corps d'essence et d'y mettre le feu, cela suite à un différend avec sa fille, a conclu le communiqué.

F. S.

IL A EXIGÉ TRENTE MILLIONS DE CENTIMES À UN ENTREPRENEUR

Le P/APC de Collo arrêté en flagrant délit de corruption

POUR une somme de 30 millions de centimes, le P/APC de Collo, dans la wilaya de Skikda, a été arrêté pour corruption.

En effet, dans un communiqué, hier, la Gendarmerie nationale a annoncé que les gendarmes de la brigade de Collo ont procédé à l'arrestation du P/APC de Collo dans le cadre d'une affaire de corruption.

Selon le communiqué, suite à l'ouverture d'une enquête pour corruption, après une plainte déposée par un entrepreneur de Kerkera contre le président de l'APC de Collo, qui lui a exigé le versement de 30 millions de centimes en contrepartie de l'attribution de projets de revêtement de deux chemins communaux, les gendarmes de la compagnie territoriale de Collo (Skikda) ont interpellé ledit élu, B.M 53, ans, à la plage Ain Daoula, près de l'hôtel Bougaroun, commune de Collo, en flagrant délit de perception de ladite somme auprès du plaignant, a rapporté le communiqué.

Une enquête a été ouverte, a indiqué ledit communiqué.

F. S

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PECHE
DIRECTION GENERALE DES FORETS
CONSERVATION DES FORETS DE LA WILAYA DE CHLEF
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 099502019036916

AVIS D'ANNULATION DE LA PROCEDURE

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public.

La Conservation des forêts de la wilaya de CHLEF informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale l'annulation de la procédure relative à la réalisation des restes des travaux **D'OUVERTURE DE PISTES SUR 36.5 KM,** à travers la wilaya de CHLEF, paru dans les quotidiens nationaux :

EL BILAD en date du 14/03/2016
LE JEUNE INDEPENDANT en date du 14/03/2016

Le Jeune Indépendant **du 14/05/2016/ ANEP N° 416 343**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
IMMATRICULATION FISCALE : 099502019036622 ARTICLE 02010185051

ANNULATION D'UN AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010, modifié et complété par le décret présidentiel n° 11-98 du 01/03/2011 portant réglementation des marchés publics, le wali de la wilaya de Chlef/Direction de l'administration locale annonce l'annulation de l'avis d'attribution provisoire paru dans le quotidien national en date du 14/06/2015 (en langue nationale **ECHAHED** –*)* et en date du 14/06/2015 (en langue française – *Le Jeune Indépendant* –) du marché : réalisation d'une sûreté urbaine à Hay El Moussalaha.

Lot n° 02 aménagement extérieur et réseaux divers

Le Jeune Indépendant **du 14/05/2016 / ANEP N° 416 220**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE TINDOUF

BUREAU DU SUIVI ET DE LA GESTION DES OPERATIONS

MISE EN DEMEURE

- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux du 02/07/2014 ;
- Vu les P.-V. de réunion visite de chantier ;
- Vu l'infériorité les moyens humains et matériaux ;

L'entreprise Soughi Ahmed Chouki, demeurant à hai Moussani – Tindouf, titulaire du marché et portant sur la réalisation d'une installation sportive au lycée Hussein à Tindouf, visé par le comité du marché en date du 15/04/2014 sous n° 29 et par le contrôleur financier de la wilaya de Tindouf en date du 01/07/2014 sous n° 356, est mise en demeure de renforcer le chantier en moyens humains et matériels et d'accélérer le déroulement des travaux pour achever les travaux restants pour la livraison de ce projet dans un délai restrictif. En cas **Inconstance** de mise en demeure à **huit (08) jours** à compter de la parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux, faute de quoi, les mesures coercitives seront prises à l'encontre de la société conformément à la réglementation en vigueur.

LE DIRECTEUR

Le Jeune Indépendant **du 14/05/2016/ANEP N° 416 529**

De la paix entre les hommes, ou le fruit du Voyage nocturne et de l'Ascension du Prophète

Le Prophète reçut de son Dieu un certain nombre de commandements, définissant les devoirs de chaque musulman à savoir : n'adorez que le Seigneur Allah, et, Lui, Seul Parfait en Son Essence et Son Unité, aimer son prochain comme soi-même, et protéger les faibles. Aimer, vénérer et assister son père, sa mère, ses proches.

Il vient donc que le Message du Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui est universel et destiné à l'humanité entière sans distinction de race ou de langue, depuis celle qui a existé à son époque jusqu'à celle qui vivra au moment de l'avènement de la fin du monde. De ce point de vue, le Message du Prophète Mohammed, diffère de celui de Ses prédécesseurs, puisque, ceux-ci, selon le Saint Coran furent destinés à des peuples bien déterminés, à Dogme unique mais aux législations différentes, en fonction de l'évolution des besoins des hommes et des spécificités de chaque contrée en des époques bien définies.

En outre, selon le Saint Coran, la Mission des Prophètes ne dépasse jamais l'instruction spirituelle et l'enseignement par le biais de la Révélation. Ils jouissent d'un grand respect et d'une incommensurable considération, en plus du Commandement religieux. Ils ne possèdent cependant pas la faculté de faire du bien ou de nuire à eux-mêmes, a fortiori à autrui, sauf dans le cadre de la Volonté suprême.

Le Saint Coran interprète aisément cette vérité que voici : « **Dis un Annonciateur. » (Sourate dite « Al A'rāf » Verset 188).**

En présentant ainsi les Messagers, le Saint Coran ne fait qu'insister sur leur nature humaine afin que leur mission si divine soit-elle, ne leur confère nullement le privilège de dépasser leur nature humaine. Même si en tant que Messagers de Dieu, ils sont préservés de l'erreur, fait qui constitue une caractéristique et en lui-même un miracle des Elus de Dieu, quand bien même, ceci ne fait pas d'eux des surhommes.



En dehors de leur rôle purement religieux, renforcé souvent par des miracles que la Grâce divine envoie à leur honneur, de temps à autre, lorsque le besoin de la prédication se fait sentir, les Prophètes sont comme n'importe qui, à savoir : des êtres normaux pouvant avoir raison ou tort. D'ailleurs, Dieu a admonesté le Prophète Mohammed Salut Divin, pour certains agissements qui émanaient de Son initiative personnelle.

Il faut comprendre ici que lorsqu'une erreur de jugement émane d'un Prophète, ou d'un oubli quelconque, c'est d'abord voulu par la Grâce de Dieu pour montrer aux adeptes comment se consulter entre eux, prendre des initiatives pour régler les problèmes d'ici-bas et prendre devant eux, le Prophète pour guide dans les différentes fonctions politiques, sociales, culturelles qu'un homme lucide peut assumer Ensuite, cette erreur est aussitôt corrigée par la Volonté suprême, encore une fois, pour montrer d'une part que le Prophète est un être humain, jouissant de toutes les facultés d'un homme équilibré et d'autre part, que le Prophète jouit des capacités intrinsèques qui lui sont propres, Lui permettant de recevoir du Seigneur les Révélations par l'intermédiaire de l'Ange Gabriel, ainsi que de pouvoir les transmettre aux hommes et d'en interpréter par Son comportement, à l'effet de faire rapprocher davantage les humains de la Volonté divine. L'erreur ou l'oubli, signifient pour les Prophète la Sagesse, tel qu'un songe ou un rêve signifiant pour eux une Révélation.

Par ailleurs, il convient de préciser que lorsqu'on médite de nouveau sur le phénomène de la méditation, qui s'est manifestée avec éclat dans la vie du Prophète, l'on constatera aisément que la Prophétie en a été sans aucun doute l'élément le plus saillant. Et puisque la Prophétie n'obéît nullement à nos critères de perception humaine, on ne peut nier au Prophète la survenance des miracles et des choses surnaturelles à moins que nous voulions miner le sens de la Prophétie elle-même.

En outre, lorsqu' on examine la vie du Prophète, l'on remarque que Dieu, Gloire à Lui Seul, a réalisé par l'intermédiaire de Son Prophète nombre de miracles lesquels nous ne pouvons qu'accepter et admettre aisément sans aucun doute, puisque transmis par des chaînes de traditionnistes intègres. Citons par exemple le hadith de l'eau qui s'écoule des doigts du Prophète, Salut Divin Sur Lui. Ce hadith est rapporté par de grands exégètes tels **Al Boukhari, Mouslim, Malik** et bien d'autres encore, et il est rapporté par différentes chaînes de traditionnistes si bien que le Maître Al Qourtoubi a dit : « le miracle de l'eau qui s'écoula des doigts du Prophète s'est répété en plusieurs endroits, et en de grandes circonstances, d'autant plus qu'il est rapporté par de nombreuses voies répondant toutes aux exigences et aux critères de la science.

De même le hadith de la scission de la lune. Celui-ci est rapporté par les Maîtres **Al Boukhari, Mouslim** et d'autres encore non moins savants. A propos de ce hadith, l'Exégète du Saint Coran **Ibn Kathir** dit : « A propos de ce miracles des hadiths à sources concordante, viennent renforcer l'authenticité de cet événement. » Ainsi, le hadith du Voyage nocturne et de l'Ascension est approuvé quant à lui, par l'ensemble des savants musulmans, au point que son, authenticité ne peut être réfutée, d'autant plus qu'il vient commenter avec plus de précisions, les versets coranique révélés, relatant brièvement cet événement céleste. Il est donc étonnant que ceux qui propagent des qualités du Prophète à savoir : Son génie, Son courage etc., en écartant Ses miracles, ignorent délibérément, ou font semblant d'ignorer les hadiths authentifiés y afférents, de telle sorte à ne les évoquer ni positivement ni négativement, et pourtant, les livres de la tradition prophétique en regorgent. Cette négligence ou plutôt cette paresse est dictée par une peur de se voir confronter à un problème insoluble, problème de la foi aux miracles des Prophètes, qu'ils nient, grâce à leur esprit « éveillé rationnel et adepte de la science » car ils savent pertinemment que ces hadith constituent à leur encontre, une preuve intangible et irréfutable, anéantissant leur théorie, alors à l'état embryonnaire. Cette fuite en avant, ne saurait cependant les exempter de leurs responsabilités vis-à-vis de l'histoire de l'humanité, à laquelle ils doivent une rançon fort onéreuse, pour avoir semer des doutes dans les esprits et dévier des générations entières du chemin du Salut.

Il convient de préciser en plus de ce qui précède que le miracle est en lui-même, seulement un terme. Il n'a pas de sens propre qu'on on y voit de plus près. Il a plutôt une signification toute relative, abstraite. Selon le langage conventionnel des hommes, le miracle désigne tout ce qui sort de l'ordinaire, et inhabituel. Tout ce qui est familier, suit l'évolution des temps et des époques, obéît au changement des cultures, des connaissances, des sciences etc. Une chose qui a été auparavant considérée comme un miracle devient probablement aujourd'hui une chose connue, familière ; et vice-versa, une chose familière, dans un milieu civilisé et cultivé, se transforme en un miracle dans une société de primitifs non cultivés. Mais le juste que tout homme raisonnable comprend est que l'habituel et l'inhabituel sont tous deux des miracles. Les corps célestes sont un miracle, leur mouvement en cycles sont un miracle, la pesanteur est un miracle, l'homme lui-même abrite d'innombrables miracles, en l'occurrence ses systèmes biologiques, son psychique, son âme, ses penchants etc. A ce propos, le célèbre écrivain Chateaubriand qualifiait à juste titre, l'homme « d'animal métaphysique ! » c'est-à-dire cet animal mystérieux et inconnu.

En réalité, l'homme a tendance à oublier l'aspect du miracle dans tous les objets, à cause peut-être de l'habitude de les voir toujours autour de lui. C'est pourquoi, il croit, à tort et par orgueil, que le miracle est ce qui surprend seulement, qui n'est pas habituel ou familier.

Un peu de réflexion de la part de l' homme, lui montrera que le Créateur de tout cet Univers ne trouve aucune difficulté à y ajouter un autre miracle ou y opérer les changements qu'il veut. L'orientaliste anglais William Johns s'est présenté une réflexion semblable quand il a dit : « La Puissance qui a créé le Monde, n'est pas incapable d'en supprimer un élément ou d'y ajouter un élément. Il est facile de dire que cela est inconcevable à la raison. Mais le fait de dire cela, n'est pas inconcevable au point de l'existence du monde. »

C'est ce que tout musulman, digne de l'être, doit comprendre ce qui est relatif aux miracles que le Seigneur, Gloire à Lui Seul, accorde par Sa Grâce, à Ses Messagers.

3°) Le fait que le Voyage nocturne et l'Ascension se sont produits dans un même temps, montre bien que la Maison ultime **(celle de Jérusalem**) occupe un rang sacré et très élevé auprès de Dieu. De plus, il donne une signification très explicite sur le lien très étroit qui existe entre le Message communiqué par le Prophète Jésus, et le Message communiqué par le Prophète Mohammed, Sceau de tous les Messagers de Dieu, ainsi que ceux de tous les Prophètes, Salut Divin sur Eux. Tous ont communiqué le même Message.

Cet événement prodigieux que toute la Communauté musulmane fête chaque année, le 27ème jour du mois sacré « Radjeb » adresse à l'ensemble des Musulmans, sans distinction de race ou de région, un ultimatum auquel ils doivent répondre que voici : libérer la Terre sainte et bénie du joug des sionistes et la rendre, grâce aux valeurs de l'union et du sacrifice à ses propriétaires légitimes, comme le firent nos valeureux aïeux.

Fêter l'anniversaire de cet événement céleste, signifie pour toute la Communauté musulmane l'éveil des consciences longtemps endormies, depuis le Roi Salah Eddine en compagnie d'une armée à foi d'acier et notamment de savants martyrs tels Ibn Assakir, Abou Médiène et autres, que Dieu Agrée leur âme parmi les Siens et ensevelies sous le linceul de la course au pouvoir, des passions et des vices, de la tyrannie, du gain facile, pendant que nos valeurs morales et spirituelles s'anéantissent de jour en jour.

Fêter cet anniversaire signifie enfin le devoir, chacun en ce qui le concerne, individus soient-ils, peuples ou nations, selon ses capacités et moyens, physiques ou morales, là où il se trouve, de se mobiliser corps et âme, pour défendre les causes nobles et justes, de venir en aide aux populations décimées ou vivant sous le joug des tortures de la débauche, de la misère, de la famine, de l'ignorance, de la maladie, de la mortalité d'origines diverses, des guerres fratricides etc. afin que règne le bien être et la paix entre tous les hommes de la planète. C'est ainsi qu'en fêtant cet anniversaire notre Valeureux Salah Eddine El Ayoubi, mobilisa tous ses efforts pour unifier toutes les forces vives et combattantes d'alors pour chasser les Croisés de la Terre sainte qu'ils souillèrent pendant près d'un siècle. Quoiqu'il en soit, tout usurpateur connaîtra tôt ou tard, sa fin désastreuse et humiliante ; et les damnés d'hier retrouveront leur place au soleil.

4°) L'événement du Voyage Nocturne eût lieu comme il a été souligné plus haut, la nuit du 27ème jour du mois sacré de **« Radjeb »** de l'année 620 de l'ère chrétienne . Il convient de noter avec plus de précisions que l'année lunaire comprend quatre mois sacrés : trois consécutifs qui sont « **Dhu-lki'da** », **« Dhu-lhidja »** et « **Moharem** », respectivement le onzième, le douzième et le premier mois. Le quatrième des mois sacrés « **Radjeb** » étant isolé, en est le septième mois.

Durant ces mois, les arabes observaient une trêve, forme de cessez-le- feu, pendant laquelle les guerres entre différentes tribus et toutes formes de violence, étaient prohibées. Ainsi, les voyageurs et les commerçants se déplaçaient sans crainte d'être attaqués. Institutions païennes, ces mois étaient en fait une bénédiction du Créateur, Grâce à Lui Seul, afin de permettre aux hommes de revenir sur leurs différends, de se réconcilier dans le meilleur des cas, de vivre en paix et de vaguer à leurs occupations en toute quiétude. C'est donc une trêve provisoire qui incite à observer une paix durable.

(A suivre)

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA
DAIRA DE RAS EL AIOUN
COMMUNE DE RAS EL AIOUN

AVIS INFRUCTUEUSE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'Assemblée populaire communale de la commune de Ras El Aioun porte à la connaissance de toutes les entreprises ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, relatif aux projets :

AMENAGEMENT URBAIN DES CITES DE LA VILLE DE RAS EL AIOUN

Paru dans les quotidiens *le Jeune Indépendant* et *El-Makam* les 16-17/04/2016, que suite à la décision de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres le 04/05/2016 est déclarée infructueuse.

LE PRESIDENT DE L'APC

Le Jeune Indépendant **du 14/05/2016/ANEP N° 416 346**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MÉDÉA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

AVIS DE CONSULTATION RESTREINTE N° 12/2016

La Direction de l'administration locale de la wilaya de Médéa lance une consultation n 12/2016 pour l'acquisition :

Acquisition des équipements ménagers au profit de la résidence de wilaya

Lot n° 01 : acquisition des équipements électroménagers
Lot n° 02 : : acquisition de mobiliers

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'administration locale – l'informatique, marchés et programmes
Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires en vigueur :

Constitution de l'offre :
01- Dossier de candidature :
* Autorisation de candidature signée, datée, cachetée.
* Déclaration de probité signée, datée, cachetée.
* Statut des sociétés.
* Pièces relatives aux délégations permettant les personnes à engager l'entreprise
Chaque pièce permettant l'évaluation des capacités des candidats
Extrait de rôle apuré ou avec échéancier moins de 03 mois.
Casier judiciaire moins de 03 mois.
Attestation de mise à jour CNAS - CASNOS en vigueur lors de l'ouverture des plis.
Copie du registre du commerce.
Copie d'immatriculation fiscale
Situation du mouvement des salariés paraphés par CNAS - CASNOS ne dépassant pas 03 mois ou attestation d'affiliation pour les cadres techniques architecte - technicien supérieur, accompagnés des attestations de succès certificat d'immatriculation auprès de CNAS pour les employés déclarés, délivrés par CNAS pour l'exercice 2016.
L'acte d'insertion ne sera pas pris en considération.
Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les personnes morales paraphée **Régisseur** du registre du commerce pour l'exercice 2014.
Présentation de la fiche technique du produit portant les caractéristiques techniques du produit.

02 : l'offre technique :
- Déclaration à souscrire signée, datée, cachetée.
- Cahier des instructions adressées aux soumissionnaires signé, daté et cacheté portant la mention «**lu et approuvé**» écrit à la main.
- Cahier des charges spécial signé, daté et cacheté portant la mention «**lu et approuvé**» écrit à la main.
- Cahier des charges administratif général signé, daté et cacheté portant la mention «**lu et approuvé**» écrit à la main.
- Fiche technique justificative, délai de garantie - service après-vente - délai de livraison et d'installation

03- Offre financière :
- Lettre de soumission remplie, signée, datée et cachetée.
- Devis quantitatif et estimatif.

Les offres seront envoyées auprès de la Direction de l'administration locale de la wilaya de Médéa -service de l'action locale, l'informatique .marchés et programmes le dernier jour de la durée de préparation des offres soit le **15ème jour à 14h00.**
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière seront déposés dans un pli séparé et fermé en déterminant l'intitulé de l'entreprise et la référence et l'objet de l'offre portant la mention, le dossier de candidature et l'offre technique et l'offre financière selon le cas.
Les plis seront mis dans un autre pli fermé et anonyme portant la mention :
«A n'ouvrir» que par la commission d'ouverture des plis et l'évaluation des offres

Consultation n° 12/2016

A Monsieur le wali de la wilaya de Mèdèa/Direction de l'Administration locale

Le dernier délai de dépôt des offres est fixé à **10 jours** à compter de la date de la parution du présent avis dans l'un des journaux.
Au cas où le dernier délai de dépôt des offres coïncide avec un jour férié les délais seront prorogés au jour ouvrables suivants à la même heure.
Les entreprises soumissionnaires peuvent assister à la session d'ouverture des plis qui se fera le dernier jour de dépôt des offres
Le …… à **14h00** au siège de la wilaya de Médéa – Direction Direction de l'administration locale

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offres pendant **90 jours** à la date du dernier délai de dépôt des offres.

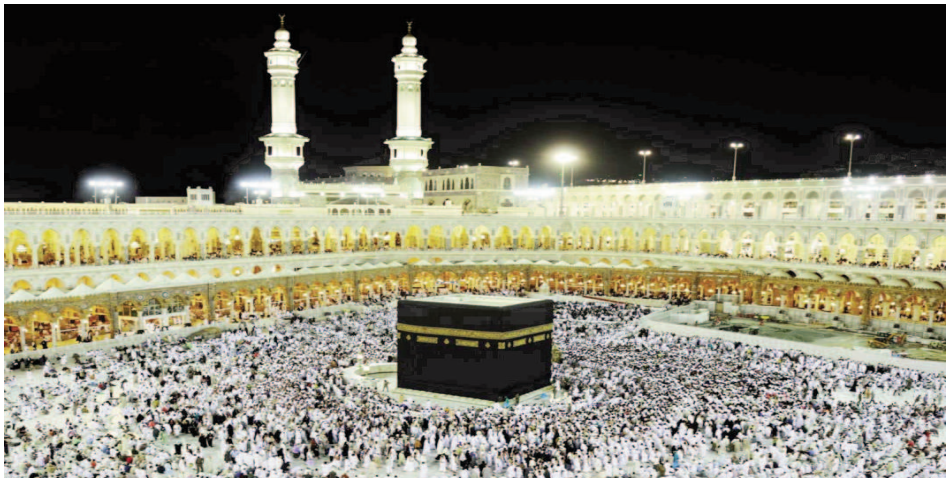
Le Jeune Indépendant **du 14/05/2016/ ANEP N° 416 419**



LES IRANIENS INTERDITS DE PÈLERINAGE À LA MECQUE

Téhéran accuse l'Arabie saoudite de « sabotage »

Les milliers de musulmans iraniens n'auront pas la possibilité d'accomplir leur grand pèlerinage à La Mecque en septembre 2016, a rapporté l'agence iranienne IRNA.



« Les conditions ne sont pas réunies et il est désormais trop tard pour que les Iraniens puissent aller à la Mecque », a indiqué jeudi le ministre iranien de la Culture et de l'orientation islamique Ali Jannati cité par l'agence. « Le sabotage vient des Saoudiens », a-t-il ajouté.

Le ministre en a rejeté la responsabilité sur Riyad qui avait rejeté les propositions de Téhéran concernant l'itinéraire du pèlerinage et les mesures de sécurité à prendre pour éviter la réitération de la gigantesque bousculade qui avait provoqué en 2015 la mort de plus de 2.000 personnes, dont plus de 450 Iraniens. Il y a également des problèmes de transports et de visas. L'Arabie saoudite interdit toute liaison aérienne en provenance d'Iran et exige que les pèlerins iraniens fassent leur demande de visa dans un pays tiers, alors que l'Iran demande que les visas leurs soient délivrés à l'ambassade de suisse à Téhéran. L'Arabie saoudite a rompu les relations diplomatiques, mais également toutes relations économiques et commerciales avec l'Iran en janvier 2016 suite aux attaques de manifestants contre ses missions diplomatiques en Iran.

Ces attaques ont quant à elle été provoquées par l'exécution à Riyad d'un haut dignitaire chiite, l'ayatollah Nimr al-Nimr, le 2 janvier.

Dans le sillage de l'Arabie saoudite, Bahreïn, la Somalie, le Soudan et Djibouti ont également rompu leurs relations avec l'Iran. Les Emirats arabes unis ont pour leur part décidé de réduire leurs relations diplomatiques avec Téhéran alors que le Koweït et le Qatar ont rappelé leurs ambassadeurs.

En 2015, quelque 60.000 Iraniens s'étaient rendus à La Mecque pour le grand pèlerinage. Chaque musulman adulte, homme ou femme ayant des moyens financiers suffisants et une bonne aptitude physique, doit accomplir un pèlerinage à La Mecque, un des cinq piliers de l'islam, au moins une fois dans sa vie.

Le grand pèlerinage (hajj) vers les lieux saints de La Mecque doit être effectué à un moment précis de l'année à la différence du petit pèlerinage (oumra) que les musulmans peuvent accomplir à tout moment.

AVEC L'AIDE DES « SERVICES » OCCIDENTAUX

Daesh veut créer un bureau des migrations pour empêcher les défections en Syrie

LA MILICE Daesh, appelée pernicieusement « État islamique-EI » par les Occidentaux aurait créé un bureau des migrations pour réguler les relations entre ses combattants de différentes nationalités après une dispute impliquant des Néerlandais qui a abouti à des affrontements armés, des meurtres et des exécutions. Selon le media russe Russia Today, cette information provient d'un réseau de militants dénonçant les atrocités de ce groupe, et qui s'est confié pour le journal britannique The Independent. Il rend compte d'une «ligne de faille majeure» entre combattants européens et arabes. Les tensions entre militants étrangers auraient atteint leur paroxysme en février, lorsque les forces armées du groupe terroriste ont arrêté plusieurs membres néerlandais accusés de planifier une défection et d'avoir battu un détenu à mort. Les amis du défunt auraient ensuite attaqué le quartier général des membres de Daesh, initiant ainsi une longue fusillade, durant laquelle un délégué irakien qui avait été envoyé pour négocier a été assassiné en signe de vendetta. Selon The Independent, les défections se multiplient à Raqqa, alors que les membres de l'organisation terroriste redoutent les infiltrations d'agents de renseignements



étrangers, sont confrontés à des attaques de drones et perdent, depuis peu, de vastes pans de leur territoire. Par ailleurs, certains combattants étrangers auraient le sentiment d'être victimes de discriminations concernant leur rémunération et leurs conditions de vie, et se plaignent d'être envoyés en première ligne dans les combats. Le nombre de volontaires rejoignant Daesh est estimé en baisse. Mais des milliers de combattant étrangers, dont une grande partie serait originaires de pays européens, se trouvent toujours en Syrie et en Irak.

R. I.



OTAN

Le bouclier US en Roumanie incapable d'intercepter les missiles russes

LE SYSTÈME antimissile US déployé en Roumanie plus tôt dans la semaine n'a pas pour l'objectif d'intercepter les missiles russes, affirme le Pentagone. D'après un communiqué publié sur le site officiel du département US de la Défense, les «capacités limitées» de l'ABM américain en Europe ne sont pas suffisantes pour intercepter les missiles balistiques russes. «Il est important de poursuivre notre coopération avec la Russie pour assurer la stabilité régionale et la sécurité au niveau international. Nous assurons Moscou que notre système de défense antimissile en Europe n'est pas en mesure d'intercepter les missiles balistiques intercontinentaux russes», lit-on dans le document.

EXCLUSIF

Des enfants violés dans un camp de réfugiés en Turquie

LES ENFANTS syriens d'un camp de réfugiés «exemplaire» subissaient des agressions sexuelles de la part d'un employé. 30 garçons syriens âgés entre 10 et 14 ans ont fait, pendant quatre mois, l'objet d'agressions sexuelles dans le camp de réfugiés de Nizip en Turquie. Ce camp a été qualifié d'exemplaire au cours de la récente visite, le 23 avril, de la chancelière allemande Angela Merkel et du premier ministre turc démissionnaire Ahmet Davutoglu. Sputnik a réussi à prendre connaissance des témoignages des victimes. Huit des 30 enfants ayant fait l'objet de harcèlement sexuel de la part d'un nettoyeur turc, E.E. (27 ans), ont tout raconté à leurs parents. Certains ont quitté le camp avec leurs familles après l'agression. Le suspect, qui aurait violé des enfants de juin à septembre 2015, aurait été interpellé le 5 septembre dernier, mais ce n'est qu'aujourd'hui que l'incident a été rendu public.

IL SERAIT AUTORISÉ PAR WASHINGTON

Un diplomate US attise le feu entre l'Inde et la Chine

LE CONSUL général des États-Unis à Calcutta, Craig L. Hall, a approuvé de façon provocante des revendications territoriales indiennes visant la Chine au cours d'une réunion le 28 avril avec le ministre- président de l'État d'Arunachal Pradesh, dans le nord-est de l'Inde, Kalikho Pul. Se référant à des revendications chinoises sur une partie de l'Arunachal Pradesh, Hall a déclaré que le gouvernement américain considérait l'Arunachal Pradesh comme partie intégrante de l'Inde. L'Arunachal Pradesh — situé stratégiquement entre le Bhoutan à l'ouest, la Birmanie à l'est, et la Chine au nord — comprend plusieurs zones également revendiquées par la Chine, telles que Tawang, le site du célèbre monastère de Tawang.

CANCER COLORECTAL: LANCEMENT DU DÉPISTAGE PRÉCOCE À BEJAIA

LE PRÉSIDENT de la Société algérienne d'oncologie médicale (SAOM), le Pr. Kamel Bouzid, a annoncé à Alger, le lancement du dépistage précoce du cancer colorectal dans la wilaya de Bejaia.
Les nouveaux types de traitement adoptés en Algérie, le Pr. Bouzid a salué la décision du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière portant installation d'un comité national dans le cadre du plan national de lutte contre le cancer (2015-2019) chargé du lancement du dépistage précoce du cancer colorectal à Bejaia. Celle-ci s'étendra à court terme aux différentes régions du pays. Le cancer colorectal compte parmi les cancers que l'on peut prévenir en changeant certaines habitudes sachant que cette maladie vient en deuxième position chez les hommes après le cancer du poumon et chez les femmes après celui du sein avec une moyenne de 25 cas pour 100 000 habitants par an, selon
le spécialiste. Il a précisé que si la maladie continuait d'évoluer avec le même rythme, elle se placera première dans les cinq prochaines années en Algérie, mettant en garde contre les risques qu'encourt le malade car elle reste parmi les cancers incurables malgré les avancées scientifiques enregistrées. D'autre part, le Pr. Bouzid a appelé le corps médical à accélérer les analyses pouvant déceler la maladie dès constat d'une anémie ou de douleur hémorroïdale.
Egalement chef du service du cancer du sein au Centre national anti-cancer Pierre et Marie Curie, il a déploré le fait que les malades ne se présentent en consultation qu'après évolution de la maladie.

NOUVEAUX TRAITEMENTS POUR LES MALADES CANCÉREUX

LE PR. BOUZID a révélé que l'Algérie venait en tête des pays du monde arabe et d'Afrique qui envisagent d'introduire prochainement la biopsie liquide pour optimiser la prise en charge du cancer colorectal métastasé (CCRm) ce qui aidera les professionnels de la santé à cibler les traitements. Le spécialiste a annoncé également l'introduction depuis quelques mois de l'immunothérapie dans certains centres anti-cancer. L'efficacité de traitement est désormais avérée à travers les expériences cliniques menées dans certains pays.
Le Pr. Bouzid s'est dit satisfait de l'importation de ce traitement malgré son coût onéreux ce qui permettra d'améliorer la qualité de vie de plusieurs malades dont les chances de guérison étaient «minimes». L'immunothérapie est destinée aux cas de cancer qui touche plusieurs organes, insistant sur la nécessité d'élargir cette expérience clinique en Algérie (2% actuellement) pour atteindre un taux d'au moins 50% pour faire bénéficier le plus grand nombre de patients.

SELON UNE ÉTUDE

Les erreurs médicales, 3e cause de décès aux Etats-Unis

Les erreurs médicales sont la 3e cause de décès aux Etats-Unis après les maladies cardiovasculaires et le cancer, avec environ 250.000 morts par an, selon les calculs de deux experts publiés dans la revue British Medical Journal (BMJ).

Il n'existe aucune statistique officielle sur les décès dus aux erreurs médicales. Selon des estimations récentes, ils pourraient s'échelonner entre 210.000 et 400.000 parmi les patients hospitalisés aux Etats-Unis. En utilisant des études remontant jusqu'en 1999 et en extrapolant à l'ensemble des hospitalisations répertoriées en 2013, Martin Makary et Michael Daniel,
de la Johns Hopkins University School of Medecine de Baltimore, sont parvenus à un taux moyen de 251.454 décès par an liés à des erreurs médicales, un chiffre qu'ils jugent «sous-estimé» car ne tenant compte que des décès survenus à l'hôpital. «Il s'agit de la 3e cause de décès aux Etats-Unis», dit M. Makary qui dans une interview à l'AFP souligne que le problème n'est pas limité aux Etats-Unis mais qu'il existe partout dans le monde.
«Les gens meurent d'erreurs de diagnostic, de surdoses de médicaments, de soins fragmentés, de problèmes de communications ou de complications évitables», ajoute-t-il. Il estime que la mauvaise qualité des soins en Afrique tue probablement «plus de gens que le sida ou le paludisme réunis».
Il convient selon les auteurs de l'étude de mettre en place des mesures permettant de réduire «la fréquence» et «les conséquences» des erreurs médicales. Ils préconisent notamment que figurent dans le



certificat de décès des données précisant si des complications liées aux soins ont joué un rôle dans la mort du patient. Ils réclament également que des enquêtes indépendantes puissent être effectuées rapidement dans certains décès pour déterminer si des erreurs médicales ont été commises. «Une approche scientifique fiable, débutant par une reconnaissance du problème, est indispensable pour répondre aux menaces qui pèsent sur la santé des patients», ajoutent-ils.

Des scientifiques mettent en garde contre une «crise mondiale du sommeil»

LA PRESSION sociale environnante conduit les gens à dormir moins que ce dont ils ont besoin, contribuant ainsi à créer une «crise mondiale du sommeil», ont déclaré des scientifiques dans une nouvelle étude basée sur des données collectées à partir d'une application pour smartphone. Des chercheurs de l'université du Michigan ont répertorié les rythmes de veille et de sommeil de près de 6 000 personnes dans une centaine de pays, et ont analysé ces rythmes en fonction de l'âge, du sexe, de la durée d'exposition à la lumière du jour et des pressions d'origine culturelle. «Les effets de la société sur le sommeil restent difficiles à quantifier. Nous avons cependant découvert que la pression sociale tendait à affaiblir ou à mettre en sourdine les instincts biologiques en fin de soirée, amenant les individus à repousser l'heure du coucher et à dormir moins que la normale», souligne l'étude, publiée dans le journal Science Advances. Le manque de sommeil est le plus souvent directement lié à l'heure à laquelle les gens vont se coucher, a révélé l'étude. Les hommes d'âge moyen tendent à dormir le moins, avec un temps de sommeil bien inférieur aux sept à huit heures quotidiennes recommandées. L'âge est le principal facteur qui détermine le temps de sommeil quotidien. Cette étude est basée sur les données collectées par le biais d'une application gratuite pour smartphone, Entrain, qui a été lancée en 2014 pour aider ses usagers à surmonter le décalage horaire. Les temps de sommeil quotidiens sont déterminés par une horloge interne, ou horloge circadienne. Celle-ci est régulée par un groupe de 20 000 cellules nerveuses, de la taille d'un grain de riz, situé derrière les yeux. L'horloge circadienne adapte ses rythmes en fonction de la quantité de lumière reçue par les yeux, et en particulier la quantité de lumière naturelle. Les Japonais et les Singapouriens sont ceux qui dorment le moins, avec une durée moyenne de 7 h 24 m, tandis que les Hollandais sont les plus gros dormeurs, avec une moyenne de 8 h 12 m par jour, selon l'étude. Même si un écart de 48 minutes peut sembler sans conséquence, un manque de sommeil de l'ordre d'une demi-heure suffit à provoquer des effets perceptibles sur la santé et les facultés cognitives, ont déclaré les chercheurs. «La réduction globale du temps de sommeil constitue une menace aussi réelle qu'urgente pour la santé humaine», a conclu l' étude en question.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

1e salon des équipements médicaux et chirurgicaux le 18 mai à Constantine
Le 1er salon des équipements médicaux et chirurgicaux de Constantine, «Médic Constantine» se déroulera du 18 au 21 mai prochain. Première manifestation du genre organisée à la région Est du pays, «Médic Constantine» réunira prés de 30 établissements, producteurs, fournisseurs, distributeurs, importateurs, et représentants de marques étrangères des équipements pour l'hôpital, la pharmacologie, les équipements médicaux et chirurgicaux ont précisé les organisateurs, soulignant que ce rendez-vous permettra aux professionnels du secteur de découvrir les nouvelles innovations dans le domaine des nouvelles technologies destinées aux soins.
Cette manifestation est dédiée à la chaîne de processus des produits et des technologies médicaux et propose aux gestionnaires des différents établissements publics et privés de soins, aux cliniques aux médecins spécialistes et aux laboratoires d'analyses les dernières nouveautés du domaine médical
en matière d'équipements, a-t-on encore détaillé. Ce salon des équipements médicaux ambitionne d'offrir aux participants ainsi qu'aux visiteurs un espace d'échange et de communication et de présenter une plate-forme de produits et de systèmes innovants devant permettre une meilleure qualité de soins, a-t-on encore noté.

-3ème journée de chirurgie générale de l'Hôpital Central de l'Armée (HCA) - 11 mai 2016 à Alger
-7ème journée nationale de la Société Algérienne de Microbiologie Clinique - 14 mai 2016 - Constantine - Algérie
-14ème congrès national de la Société Algérienne d'Etude et de Recherche sur la Ménopause (SAERM) - 20 et 21 mai 2016 - Alger - Algérie
-4ème Congrès maghrébin d'Immunologie - les 22 et 23 mai 2016 à Alger
-9 ème Journée Nationale d'Hygiène hospitalière et de lutte contre les Infections associées aux soins - 26 mai 2016 à Alger -EXPOPHARMA 2016 - Salon des professionnels de la Pharmacie - du 1er au 4 juin 2016 à Oran
-1ères journées scientifiques de L'EHS de LCC de Blida - 5 et 6 novembre 2016 à Blida
-Maghreb Pharma Expo 2016 - 5ème salon international des fournisseurs de l'industrie pharmaceutique en Afrique du nord - du 8 au 10 novembre 2016 à Alger.
-3èmes Journées Internationales d'Oncologie Médicale d'Oran - 25 au 27 novembre 2016 à Oran.
-31e congrès de la Société Algérienne d'Ophtalmologie - 1er au 3 décembre 2016 à Alger

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA NUMIDIE ET MASSINISSA

Cirta la capitale du royaume massyle

Trente-deux experts et universitaires de France, d'Italie, de Tunisie et d'Algérie se rencontrent aujourd'hui, samedi 14 mai, à Constantine, pour un colloque international de trois jours autour de La Numidie, Massinissa et l'histoire.

Initié par le Centre national de recherches préhistoriques anthropologiques et historiques (CNRPAH), ce colloque sera, d'après Farid Kherbouche, son coordinateur scientifique (également chercheur au CNRPAH) une opportunité pour revenir sur le rayonnement de Massinissa à l'échelle internationale et dans le bassin méditerranéen en particulier. Lors de sa conférence de presse, animée jeudi dernier à la Maison de la culture Malek-Haddad de Constantine, il a précisé que ce colloque international (du 14 au 16 mai), décortiquera « dans le détail et dans la globalité le projet de Massinissa, fondateur du premier Etat numide au triple plan, institutionnel, militaire et économique », rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Ce chercheur a également affirmé que le plan de développement économique de l'Aguellid Massinissa, basé essentiellement sur la production agricole et l'exploitation des ressources naturelles comme les carrières de marbre, sera présenté comme un « modèle de réussite avéré à suivre ». La préhistoire de la région de Constantine, l'émergence de la céréaliculture en Afrique du nord dès les temps préhistoriques, la présence grecque dans le royaume numide au cours du IIe siècle avant J.-C, la politique culturelle de Massinissa et les études archéologiques et analytiques des cadrans solaires découverts en Numidie, la Numidie, Massinissa et les rapports avec Rome. Autant de communications sur Constantine, l'ancienne capitale numide, ses vestiges et ses personnalités historiques marquantes comme Jughurta, le petit fils de Massinissa. L'intervention de Stefania Frau et Attilio Mastino (université de Sassari en Sardaigne) portera justement sur Jugurtha contre l'impérialisme romain à la tête de la nation des Numides, un roi qui (…) « peut nous apparaître aujourd'hui comme une victime de l'impérialisme romain, un souverain essayant désespérément d'assurer l'autonomie de son royaume et la dignité de son peuple » (…). De son côté, Djahida Mehentel (université d'Alger) relève un paradoxe dans Masinissa, allié des Romains et fidèle conservateur de la culture punique. En référence aux sources gréco-romaines, elle rapporte que « les rois numides auraient joué un rôle primordial durant les guerres punico-romaines où Massinissa fut l'allié par excellence des Romains, et grâce à cette alliance il put rallier toute la Numidie qui connut son apogée durant son règne. D'un autre côté, les ruines découvertes en particulier à Cirta la capitale numide portent l'empreinte de la culture punique principalement la langue et l'écriture ».



Un colloque de cette dimension contribue certainement au perfectionnement des connaissances en matière d'archéologie et d'histoire sur l'Algérie et la région à laquelle elle appartient. Encore faudrait-il que la réhabilitation d'une telle histoire passe par la sauvegarde effective d'un patrimoine, notamment le tombeau de Massinissa à El Khroub.

M. Rediane

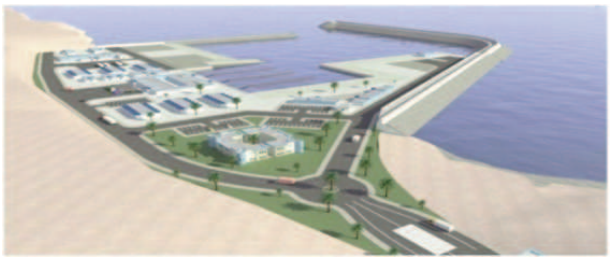
CÉLÉBRATION DU MOIS DU PATRIMOINE À SKIKDA

De la valeur économique des musées

A L'ISSUE de deux jours de débat au séminaire national Musée et société, de la compréhension du fait à la conception de l'avenir, ce jeudi 12 mai au Palais de la culture de Skikda, il est retenu que les musées peuvent être d'une grande importance pour l'économie nationale.

La rencontre de deux jour a donné lieu, au terme de ses travaux, à l'adoption d'une série de recommandations dont, notamment, l'intégration des musées au processus du développement national, la mise en valeur de leurs dimensions culturelle, économique et touristique et le transfert des musées de lieux culturels passifs en structures de production culturelle permettant d'accompagner la dynamique de la société. Les participants au séminaire ont également recommandé la diffusion de la culture muséale, la densification des activités de communication musée-public et l'encouragement de la recherche sur le patrimoine muséal.

Pour nombre de participants à cette rencontre, les musées représentent une valeur économique inestimable en mesure de contribuer efficacement à l'économie nationale à travers leur investissement dans le tourisme. L'universitaire de Guelma Hamid Hamlaoui a indiqué, dans sa communication, que si les musées algériens « venaient à être gérés de façon adéquate et si on leur donnait beaucoup plus d'importance, ils pourraient assumer un rôle important dans la culture muséale dans la mesure où elle constitue une alternative commerciale, locale et mondiale ».



Mounir Kharouf, président de la section sciences commerciales de l'université 8 Mai 1945 de Guelma, a, pour sa part, mis l'accent sur le rôle des musées dans l'attraction des touristes nationaux et étrangers et, par ricochet, leur implication dans « l'augmentation de la part du produit national brut du secteur du tourisme », précisant que « l'absence de ce concept dans notre pays est dû au manque de promotion qui frappe les musées algériens et l'absence de toute sensibilisation en faveur de ces institutions culturelles, au sein des écoles, des médias et même des structures chargées de la promotion du tourisme ». Le rôle majeur des musées dans la valorisation de l'identité nationale, est souligné par Omar Matraf, de l'université de Tlemcen, qui a mis l'accent sur nombre d'activités muséales susceptibles de contribuer à la protection du patrimoine national culturel et au renforcement des valeurs identitaires d'appartenance à la société et à la patrie.

Le séminaire sur les musées est organisé conjointement par le Palais de la culture, la faculté des sciences sociales et humaines et du laboratoire de Recherches et études sociales de l'université 20 août 1955 de Skikda dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine. **APS**

SORTIR

ANIMATION

Avant-première du film d'animation Tales of Africa, Papa Nzenu les contes d'Afrique Centrale et de l'Ouest (Algérie, 2016, 87 mn, co-production de Dynamic Art Vision-AARC). Samedi 14 mai. 19h. Salle Algeria, Alger. Une collection de dessins animés (2D, éléments en 3D, matte painting) conçue par Djilali Beskri.

EUROPE

17e Festival culturel européen jusqu'au samedi 21 mai à Tizi Ouzou, Annaba, Béjaïa, Oran et Alger sous la bannière Les couleurs de l'Europe. Aujourd'hui, samedi 14 mai. 19h. Ibn Zeydoun, Alger. Musique classique de Roumanie avec Romanian Trio.

AFRIQUE

Colloque international La représentation de l'Histoire dans les arts et les littératures africaines. Du 14 au 16 mai à Alger. Bibliothèque nationale d'Algérie. Avec Benaouda Lebdai, spécialiste de littérature africaine coloniale et postcoloniale. Et la participation d'auteurs et d'universitaires : Amina Bekkat, Michel Naumann, Afifa Bererhi, M'Hamed Bensemmane, Marie-Françoise Chitour, Eliane Elmaleh, Farid Benyaa, Julien Kilanga, Abdelkader Djemaï, Calixthe Beyala, Armand Vial, Arezki Mellal, Anne Roche, Nouara Hocine, Nadia Sebkhi, Ryad Girod, Delphine Letort, Sabrina Yebdri, Meriem Zeharaoui, Rim Mouloudj, Natalia Naydenova, Djilali Beskri. Consulter l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel.

RECITAL

Concert Mes années parisiennes d'Amancio Prada, compositeur et interprète espagnol. Jeudi 19 mai.19h. Basilique Notre Dame d'Afrique, Alger.
A. Prada : musique, voix, guitare et vielle
Amarilis Dueñas : violoncelle

PICTURIE

Exposition Picturie Générale III jusqu'au samedi 21 mai. Marché Volta, Alger. Au programme : Rencontre avec les Picturiens ; Table ronde et parcours scolaire (projet pilote). Avec les artistes Agagnia Djamel, Bardi, Belhamiti Hicham, Bendali Sabrina, Ben Chikh El Fegoun, Maya, Bentounsi Adel, Bestaoui Arslane, Bessaï Zineddine, Bouchenak Houari, Bouchouchi Walid, Bourouissa Mohamed, Chafaa Fatima, Cherfi Assila, El Hamed Sarah, Gouri Mounir, Krache Youcef, Krinah Mourad, L'homme Jaune, Panchow Serdas, Tabti Oussama, Tamzali-Tahari Fella, Touimer Meriem.

CINEMA

Envoyer vos films (longs et courts métrages de fiction, documentaires, animation et expérimental) avant le dimanche 12 juin à : rcbprog@gmail.com/ Pour participer aux 14émes Rencontres cinématographiques de Béjaïa du samedi 03 au vendredi 09 septembre 2016. Consulter le site projectheurts.com/

PRIX

1ère édition du prix Kamel Messaoudi, initiée par l'association éponyme. Les concurrents, jeunes amateurs de musique chaâbi, âgés de 18 ans et plus et non signés par un label, doivent présenter deux morceaux de leur composition ou des reprises du répertoire chaâbi au format mp3, leur dossier de candidature avant le 15 juin 2016. Six candidats seront sélectionnés pour participer à la finale, fixée pour le 10 décembre 2016 dans une salle à Paris. Pour l'envoi, consulter : prixkamelmessaoudi.com/

TENNIS/ITF FUTURE 2 A ALGER

LA FÉDÉRATION Algérienne de Tennis organise le tournoi international ITF Future 2, Messieurs, doté de 10.000$, du 14 au 21 Mai 2016, au Tennis Club les Palmiers-Ben Aknoun. Seize pays prendront part à cet événement de grande envergure, à savoir : Algérie, Espagne, Brésil, Italie, Pays-Bas, Venezuela, Argentine, Turquie, Maroc, Chili, Bulgarie, Chine, Angleterre, France, Allemagne et l'Inde. Les qualifications sont programmées pour les 14 et 15 Mai 2016. Le tableau final débutera le 16 Mai 2016.Plusieurs joueurs algériens seront présents à ce tournoi et auront une réelle occasion d'améliorer leur classement international ATP où de l'intégrer. Le Future 2 sera officié par Mr Hakim FATAH, juge arbitre international algérien. La direction du tournoi sera assurée par Mr Hamza Khellassi. Pour rappel, le Future 1 a lieu actuellement à Oran et la finale se disputera, le Samedi 14 Mai 2016.Ces tournois Futures sont sponsorisés par Chevrolet transporteur officiel de la Fédération Algérienne de Tennis et la société nationale ''Sonatrach''.

HANDBALL: L'ALGÉRIEN AYOUB ABDI REJOINT LE PAYS D'AIX UNIVERSITÉ CLUB (PAUC)

L'ARRIÈRE droit international algérien du CRB Baraki, Ayoub Abdi, s'est engagé avec Pays d'Aix Université Club (PAUC), annoncé jeudi le club marseillais, évoluant en division 1 française de handball. «Les dirigeants du PAUC se sont mis en quête d'un latéral pour l'an prochain. C'est le jeune algérien Ayoub Abdi qui rejoint le PAUC Handball», écrit le PAUC sur site officiel. Ayoub Abdi (19 ans), s'est illustré lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations (CAN-2016) disputée en Egypte aux côtés de joueurs évoluant en France tels Kieffer (Chartres), Mokrani (Créteil) et Rahim (Istres).

JUDO/ GRAND PRIX D'ALMATY 2016 : LES ALGÉRIENS CONNAISSENT LEURS ADVERSAIRES

LES SIX JUDOKAS algériens engagés au Grand Prix d'Almaty 2016 prévu au Kazakhstan (13-15 mai), sont désormais fixés sur leurs adversaires après le tirage au sort effectué jeudi. Houd Zourdani (-66 kg) affrontera dans la poule B, le Saoudien Hamad Suleiman, alors que Abderrahmane Benamadi (-90 kg) défiera le vainqueur du combat entre Zharassov Timur (Kazakhstan) et Kuczera Piotr (Pologne).
Dans la catégorie des plus de 100 kg, Mohamed Amine Tayeb (+100 kg) attendra l'issue de l'explication entre Orazbayev Adil (Kazakhstan) et Yea ON Kunathip (Thaïlande). En revanche, Lyès Bouyacoub (-100 kg), n'a pas tiré et ne figure pas dans le tableau de sa catégorie. Chez les dames, Ratiba Tariket (-57 kg) affrontera l'Italienne Maria Centracchio ou la Kazakh Sevarra Nishabayeva. Enfin, Sonia Asselah (+78 kg), versée dans la poule A, défiera la Polonaise Katarzyna Furmanek.. A son retour du Kazakhstan, la sélection algérienne sera en stage bloqué à Alger du 18 au 25 mai, avant de participer au Master du Mexique (27-28 mai), dernière étape qualificative aux Jeux olympiques 2016 à Rio.

HALTÉROPHILIE/CAN:

Trois médailles dont deux en or pour Saddam Missaoui

L'haltérophile algérien Saddam Missaoui a réussi un coup de maître, en arrachant trois médailles dont deux en or, jeudi à Yaoundé, lors de la 6è journée du championnat d'Afrique d'haltérophilie (seniors), qualificatif aux jeux Olympiques de Rio-2016. Missaoui a remporté les deux médailles d'or, à l'arraché de la catégorie des 94kg avec une charge à 150kg, réalisée à son 3è essai, et au total des deux mouvements (329kg).



A l'épaulé-jeté, l'Algérien a pris l'argent avec une charge à 179kg, réussi à son 2è essai. Dans la même catégorie de poids (94kg), son compatriote Aymen Touairi a remporté, aisément, l'or de l'épaulé-jeté (185kg), après «un ratage de train», au mouvement de l'arraché où il a mordu ses trois essais à 145 kg et 146 kg. La médaille d'argent du total des mouvements, est revenue au Tunisien Achraf Maatouk (318kg), avec à la clé une seconde médaille d'argent à l'épaulé-jeté
(178kg) et une bronze à l'arraché (140kg). Le bronze du total a été remporté par le Camerounais Minkoumba David (315kg), qui a été aussi l'auteur de la médaille d'argent de l'arraché (142kg). De son côté, la jeune algérienne Hirech Bouchra Fatima-Zohra s'est adjugée la médaille de bronze au total des deux mouvements dans la catégorie des 75kg. Hirech a totalisé 179kg des deux mouvements qui lui ont valu, deux fois, une 4è position. A l'arraché, Hirech a soulevé la barre de 79kg et à l'épaulé-jeté, elle a réussi celle de 100kg, perdant même la médaille de bronze en raison du poids du Corp. Les titres africains (et épaulé-jeté et total) sont revenus à la Nigériane Otunla Abiodun, avec respectivement: 125kg et 222kg, agrémentés par une médaille d'argent à l'arraché (97kg). L'Egyptienne Samar Hussein a gagné, quant à elle, l'or de l'arraché (98kg), et l'argent à l'épaulé-jeté (120kg) et au total (218kg). Les médailles de bronze de l'arraché et de l'épaulé-jeté de la catégorie, ont été octroyées, aux Camerounaises, Tiemeni Diane (80kg) et Nguidjol Hortense (100kg). Après six journées, l'Algérie totalise neuf médailles (3 or, 3 argent et 3 bronze). Lors des précédentes journées, Amor Fenni avait remporté une médaille d'argent à l'arraché chez les 62 kg, avec une barre à 116kg, alors que sa compatriote Ikram Cherrara s'était adjugée trois médailles (1 en argent et 2 en bronze) dans la catégorie des 69kg. L'Algérie participe avec treize (13) haltérophiles dont cinq filles, au rendez-vous camerounais, avec l'objectif de ''remporter une des places qualificatives aux jeux Olympiques Rio-2016'', selon les prévisions de la fédération. Pour rappel , l'athlète algérienne Ikram Cherrara a remporté trois médailles (1 en argent et 2 en bronze) et ouvert la voie à ses camarades de la sélection nationale. Engagée dans la catégorie des 69kg, Cherrara s'est adjugée l'argent au total des deux mouvements avec une barre à 183kg, alors que les médailles de bronze ont été décrochées, respectivement, au mouvement «arraché» (80kg), échouant à la barre de 83kg à son 3è et dernier essai et à «l'épaulé-jeté avec une charge de 103kg réussie également au 3è essai. L'athlète algérien Amor Fenni a pour sa part remporté une médaille d'argent lors de ce rendez-vous africain qualificatif aux JO2016 de Rio. Au mouvement épaulé-jeté, Fenni Amor s'est contenté d'une 5è place avec une charge à 140kg (2è essai), échouant à soulever 145kg au 3è et dernier essai. Au total des deux mouvements, Fenni Amor a pris la 4è position avec un total de 256 kg.

HOCKEY SUR GAZON :

Deux sélections algériennes verront bientôt le jour selon la Confédération africaine

DEUX SÉLECTIONS algériennes de hockey sur gazon (masculine et féminine) seront lancées prochainement en prévision des Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018) prévus à Alger, a annoncé le président de la Confédération africaine de hockey (CAH), l'Egyptien Hammad Seif Mahamad Hassan. «Les JAJ-2018 sont qualificatifs aux Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2018) qui auront lieu à Buenos Aires (Argentine) en octobre de la même année. En collaboration avec le Comité olympique et sportif algérien (COA), nous avons décidé de lancer deux équipes en Algérie», a révélé le patron de l'instance continentale, invité mercredi soir de la Radio nationale «Chaine1».»La ville algérienne d'Oran abritera les Jeux méditerranéens (JM-2021) et c'est important que le pays hôte soit représenté en Hockey sur gazon», a-t-il ajouté. Avant cette étape, la Fédération algérienne de hockey verra le jour «très prochainement» et l'ancien président de la Fédération algérienne de tennis, Halim Azzi, a été désigné pour s'occuper de la procédure de création de la nouvelle instance algérienne de hockey sur gazon, selon la même source. «La Confédération africaine prendra en charge durant deux ans le salaire d'un entraîneur qui s'occupera des deux équipes mais aussi de la formation de techniciens spécialisés en hockey sur gazon», a fait savoir Seif Mahamad Hassan. D'autre part, le responsable égyptien s'est dit «agréablement surpris» par le nombre de terrains de proximité en Algérie qui conviennent «parfaitement» à la pratique de ce sport, notamment le «Hockey Five». «J'ai visité le centre de l'élite à Souidania (ouest d'Alger) qui représente une fierté pour l'Afrique. Le directeur du site Rabah (Chebah, ndlr) s'est engagé à mettre en place un terrain de hockey ce qui est déjà une bonne chose», s'est encore félicité, le président de la CAH. Le hockey sur gazon se joue comme le football avec 11 joueurs et 7 remplaçants et les changements se font comme en handball. La seule différence c'est qu'il n'y a pas de hors-jeu vu la rapidité du jeu. Une canne est utilisée d'une seule face pour pousser la balle. «Nous allons également doter en matériel spécifique les établissements scolaires en Algérie désirant former des équipes de hockey. Cette opération se poursuivra lors deux prochaines années», a assuré le président de la Confédération africaine de hockey à Alger, à l'invitation du président du COA, Mustapha Berraf. La Fédération internationale de hockey sur gazon a été fondée en 1908 et son homologue africaine existe depuis 1973 et à laquelle sont affiliées 21 associations nationales.

MO BÉJAIA :

L'AGE des actionnaires reportées au 19 mai, Ikhlef et Amrani partant

L'assemblée générale extraordinaire (AGE) des actionnaires de la société sportive par actions (SPA) du MO Béjaia, prévue mercredi soir, a été finalement reportée au 19 mai prochain pour «quorum non atteint. En attendant, les membres présents ont donné leur «accord de principe» pour l'ouverture du capital de la SPA avant que le projet ne sera soumis au vote lors de l'AGE, informe la même source.



Le MOB traverse une conjoncture difficile sur le plan financier avec notamment une croissance considérable de ses dettes, poussant le premier responsable du club, Boubekeur Ikhlef, à annoncer son départ dès la fin de l'exercice en cours. Avant trois journées de l'épilogue du championnat, les ''Crabes» pointent à la cinquième place au classement et aspirent toujours à terminer sur le podium. Les protégés de l'entraîneur Abdelkader Amrani sont également en course en Coupe de la Confédération de football. Ils rendront visite à l'ES Tunis, le 17 en cours pour le compte des huitièmes de finale bis (retour). Les deux équipes ont fait match nul (0-0) lors de la première manche disputée à Béjaia samedi passé. Lors de cette AGE,le président du MO Béjaia, Boubekeur Ikhlef, a surpris tout le monde en annonçant officiellement son départ du club dès la fin de l'exercice 2015-2016, et celui de son entraîneur Abdelkader Amrani. L'actuel boss du MO Bejaia Ikhlef, en poste depuis l'été 2014, n'a pas précisé les raisons l'ayant poussé à démissionner, mais la situation difficile que traverse le club sur le plan financier serait derrière cette décision, estime la même source. En revanche, le départ de l'entraîneur Amrani était déjà dans l'air. Le coach, qui a conduit les ''Crabes'' à remporter une coupe d'Algérie historique la saison passée en plus d'une deuxième place en championnat du même exercice, avait quitté la barre technique du club de ''Yemma Gouraya'' à l'intersaison pour rejoindre la formation saoudienne d'Al-Raed. Il est toutefois revenu au bercail quelques mois plus tard pour succéder au Suisse Alain Geiger. Les récentes contre-performances du MOB aussi bien sur le plan national qu'africain, ont fait réagir les supporters dont certains n'ont pas épargné le coach par leurs critiques. Une attitude qui a été pour beaucoup dans sa décision de ne pas prolonger son séjour à Béjaia, selon un proche au technicien. Amrani, dont l'équipe affrontera en déplacement l'ES Tunis le 17 en cours en huitièmes de finale bis (retour) de la Coupe de la Confédération (aller, 0-0), est pressenti pour prendre les commandes techniques de l'ES Sétif la saison

APRÈS SON ACCESSION HISTORIQUE EN LIGUE 1 MOBILIS

L'heure est aux bilans pour l'Olympique de Médéa

LE CLUB phare du Titteri, l'Olympique de Médéa qui vient d'accéder en Ligue 1 Mobilis de football, risque de faire face à de sérieux problèmes de financement, dans le cas ou de nouvelles ressources ne viendraient pas renflouer des caisses qui s'approchent du «rouge», ont déclaré, jeudi, à l'APS des membres du conseil d'administration du club. Selon Kamel Damerdji, vice président du club, l'état actuel de la trésorerie de l'équipe est loin d'être «rassurante» et la situation pourrait s'aggraver encore davantage, si rien n'est fait pour injecter de l'argent dans les caisses du club. «Les appels lancés, biens avant la fin de la saison sportive en direction notamment des autorités locales, pour accompagner financièrement le parcours de l'équipe sont restés, à ce jour, sans suite.» a t-il soutenu. L'OM a réussi une accession historique en Ligue 1 Mobilis après plus de 70 ans d'attente. Les hommes de Slimani ont terminé champion de la Ligue 2 devant le CA Batna et l'USM Bel Abbes, les deux autres clubs ayant accédé. « Nous espérons que nos sollicitations trouveront un écho favorable auprès des concernés, mais nous n'allons pas se confiner dans une position attentiste», fait observer Kamel Damerdji, assurant que le staff dirigeant va multiplier les contacts et les démarches, au plan local et hors wilaya, pour trouver les ressources qui permettront au club de passer ce «cap difficile».L'Olympique de Médéa a été contraint, d'après Mohamed Nabi, membre du conseil d'administration en charge des finances, de réduire au maximum ses dépenses et éviter un déséquilibre de la trésorerie, révélant que les dépenses du club, qui s'était engagé dans une courses effrénée pour l'occasion en première ligue, n'ont pas excédé les 16 milliards de centimes. Un montant jugé « très faible et insignifiant «, par ce responsable, comparé à d'autres équipes qui ont déboursé des sommes plus importantes, alors qu'ils jouaient uniquement pour le maintien, a-t-il souligné. Pour ce responsable, le club du Titteri « a besoin d'argent frais pour pouvoir régulariser les salaires impayés, depuis deux mois, de certains joueurs et payer également les dettes cumulés par le clubs, affirmant attendre un « geste « des responsables locaux qui avaient, au lendemain, de l'accession du club en première ligue, promis d'apporter leurs aides à l'équipe. L'aide des mécènes, qui ont participés à hauteur de 50% des finances du club, durant la saison écoulée, constitue l'une des alternatives qui s'offre au club, mais le recours à des sponsors reste, le principal objectif du plan d'action du conseil d'administration, a encore confié à l'APS, Mohamed Nabi. Les dirigeants du club semblent décidés à surmonter cet écueil et commencer à mettre à exécution le «plan d'action futur de l'équipe «, avec comme objectif, une place dans le haut du tableau.

REFORMES À LA CAF:

Mohamed Raouraoua reprend du galon

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Raouraoua a été désigné mardi soir à Mexico, à la tête d'un groupe de travail sur les reformes à la Confédération africaine de football (CAF), a indiqué l'instance dirigeante africaine. Cette annonce a été faite par le président de la CAF, lors de la 38e Assemblée générale ordinaire de la Confédération africaine de football tenue mardi à Mexico City au Mexique. La mise sur pied, la composition et la feuille de route d'un groupe de travail sur les réformes à CAF ont été révélées aux délégués représentants les 54 associations membres. Ce groupe de travail qui comprend et que préside Mohamed Raouraoua, membre du Comité Exécutif de la CAF, devra rendre ses conclusions au mois de septembre prochain, précise la même source. Ces conclusions seront soumises à la sanction du Comité Exécutif et de l'Assemblée générale. A cet effet, une Assemblée générale extraordinaire est prévue au Caire en Egypte le 29 septembre 2016 afin de procéder à l'adoption des dites réformes. Les travaux de la 38e Assemblée générale ordinaire de la CAF se sont déroulés en présence du président de la FIFA, Gianni Infantino, qui assistait en cette qualité pour la première fois aux assises.

PRÉSIDENCE LFP : CLÔTURE DES CANDIDATURES, KERBADJ ET LAHLOU SEULS EN COURSE

MAHFOUD KERBADJ et Mourad Lahlou, sont les deux seuls candidats à la présidence de la Ligue de football professionnel (LFP) après la fin mercredi soir des délais des candidatures en prévision de l'assemblée élective prévue le 5 juin prochain (10h00) au Centre technique de Sidi Moussa à Alger. Kerbadj, qui postule à un nouveau mandat, lui qui avait renoncé à sa décision de ne pas se présenter à la course, est donné largement favori devant le président du club amateur du NA Hussein Dey, selon les observateurs. L'annonce de la liste officielle des candidats se fera le 22 courant, alors que la date du dépôt des recours a été fixée pour le 18 mai. La LFP a été créée en 2011 et est chargée de gérer les championnats des deux paliers professionnels : Ligue 1 et 2.

L'EX JOUEUR DU GC MASCARA, AHMED KESSAS HONORÉ

L'EX FOOTBALLEUR du GC Mascara, Ahmed Kessas, a été honoré jeudi à Mascara à l'initiative de l'association «La Radieuse» en présence des autorités de wilaya et de figures sportives.
Cette cérémonie tenue au siège de la wilaya a été marqué par la remise de cadeaux à Ahmed Kessas par l'association des anciens joueurs du GCM et l'administration actuelle de ce club, dont une «Omra» avec son épouse.
Cette occasion a donné lieu à un hommage au joueur de la glorieuse équipe du FLN, Said Amara et à la famille du regretté Ahmed Boussouf dit «Ammi Ahmed»,
ex officier de police décédé en 2015 et à d'autres ex joueurs internationaux et locaux de la ville de Mascara. Le wali de Mascara, Salah El Affani a salué cette initiative honorant le joueur Ahmed Kessas pour sa contribution de plus de 20 ans aux gloires du GCM, notamment le titre de champion d'Algérie de la saison 1984-85.

TOTTENHAM : BENTALEB REPREND L'ENTRAÎNEMENT APRÈS DEUX MOIS D'ABSENCE

LE MILIEU international algérien, Nabil Bentaleb, opéré du genou il y a deux mois, a refait mercredi son apparition aux entraînements de son équipe Tottenham, avant quelques jours de la 38e et dernière journée du championnat de Premier League anglaise. Bentaleb (21 ans) titulaire à part entière dans l'effectif des ''Spurs'' la saison passée, a beaucoup galéré cet exercice après être sorti des plans de son entraîneur argentin Mauricio Paucitino. Et comme un malheur n'arrive jamais seul, l'ancien lillois a été victime de blessures à répétition, rendant encore difficile sa mission de récupérer sa place de titulaire, au moment où son équipe réalise un parcours de premier ordre en championnat. Le club londonien étant assuré de terminer à la deuxième place, synonyme d'une qualification directe à la Ligue des champion d'Europe la saison à venir. La presse anglaise évoque depuis quelques temps l'éventualité d'un départ du milieu défensif vers un autre club dès l'intersaison prochaine, vu que ses chances de réintégrer le onze de départ de son équipe sont devenues minimes.

LONDRES : VIRÉE PARCE QU'ELLE REFUSAIT DE PORTER DES TALONS HAUTS



UNE PÉTITION contre le "sexisme" des talons obligatoires au travail a déjà réuni plus de 100.000 signatures.
Pétition. Une pétition réclamant l'interdiction de devoir porter des talons sur les lieux de travail avait recueilli près de 100.000 signatures jeudi en début d'après-midi sur le site du Parlement britannique. La pétition a été lancée le 9 mai par une jeune femme qui a raconté dans la presse comment, engagée comme réceptionniste de manière temporaire par une agence du cabinet d'audit PwC à Londres, elle avait été renvoyée chez elle dès le premier jour parce qu'elle portait des chaussures plates.Talons de 5 à 10 centimètres obligatoires.
"Lorsque je suis arrivée au travail, on m'a interdit de travailler parce que je ne portais pas de talons. J'ai exprimé ma surprise et ils m'ont expliqué que les chaussures plates ne faisaient pas partie du code vestimentaire pour les femmes", a raconté Nicola Thorp, 27 ans, au quotidien Evening Standard. Ensuite, "le superviseur m'a dit que je serais renvoyée chez moi sans être payée si je n'allais pas dans une boutique m'acheter une paire de chaussures à talons de 5 à 10 centimètres. J'ai refusé et il m'a renvoyée", a ajouté la jeune femme. A la BBC, elle a expliqué : "J'étais supposée travailler neuf heures par jour, à escorter des clients dans des salles de réunions. J'ai dit que je ne pouvais tout simplement pas faire ça perchée sur des talons". Un débat au Parlement. Interrogé par l'Evening Standard, un porte-parole de PwC a expliqué que la société sous-traitait son service de réception.
"Le code vestimentaire dont il est question ne fait pas partie de la politique de PwC. Nous sommes en discussions avec notre sous-traitant sur cette politique", a-t-il ajouté. Après avoir interrogé une association de conseil aux salariés qui lui a expliqué que les employeurs avaient le droit d'imposer un code vestimentaire, Nicola Thorp a donc décidé de faire appel aux législateurs, en lançant une pétition sur le site du Parlement dans laquelle elle réclame l'abrogation de codes "datés et sexistes". Jeudi en début d'après-midi, la pétition avait atteint le seuil de 100.000 signataires à partir duquel un débat parlementaire peut être envisagé.

FRÉDÉRICK FORSYTH : "DE GAULLE ÉTAIT TELLEMENT MYOPE QU'IL NE VOYAIT PAS À UN MÈTRE"



FRÉDÉRICK Forsyth est un journaliste anglais qui suivait Charles de Gaulle dans ses déplacements. Au micro d'Europe 1, il révèle que le Général voyait très mal.
Grand orateur, qui aurait pu croire que le Général de Gaulle ne voyait pas, ou très peu, son auditoire ? Frédérick Forsyth, journaliste et écrivain anglais chargé de suivre le président de la République français, a fait cette révélation jeudi dans l'émission Europe 1 Social Club : Charles de Gaulle, très myope, ne voyait pas à plus d'un mètre devant lui. La main du pistolet. L'homme trouvait donc des parades. Par exemple, il apprenait par cœur où étaient placés les journalistes pendant les conférences de presse. Même souci de vision lors des bains de foule, si bien que Charles de Gaulle n'arrêtait pas de serrer la main... de son garde du corps. Des gardes qui n'appréciaient pas du tout l'exercice de peur que le général soit assassiné par un membre de l'OAS (organisation de l'armée secrète). "Une fois, il a secoué la main au moins quatre fois du même homme.
C'était Paul Comiti, le chef de la sécurité, qui lui a dit dans l'oreille : 'Monsieur, Ne secouez pas ma main, c'est celle que j'utiliserai pour mon pistolet'."
Coquet. Et le journaliste de conclure : "C'était un homme extraordinaire, mais il avait ses faiblesses", comme la coquetterie de ne pas vouloir porter de lunettes.

Il commande chez Domino's Pizza et... *surprise!*

QUE FERIEZ-VOUS si vous découvriez deux liasses de billets dans votre commande chez Domino's Pizza?
Mike Vegas, un habitant de Berkeley (Californie) est le petit chanceux du jour. L'homme a commandé une pizza chez Domino's Pizza ainsi que des ailes de poulet. Dans la boîte contenant ses wings, il y avait cependant 1300 dollars, soit 1160 euros!
Le comble, c'est que le jeune homme ne s'en est pas aperçu tout de suite. Il a mangé une part de pizza, en gardant ses wings pour plus tard. Il est ensuite parti travailler et ce n'est qu'à son retour, vers 5h du matin, qu'il s'est aperçu du "petit cadeau" de Domino's.
Il s'agissait évidemment d'une erreur. Toute la journée, la chaîne de fast-food a tenté d'entrer en contact avec lui. Les billets devaient être déposés à la banque par le livreur. "Mon téléphone a commencé à sonner mais je ne regardais pas les messages et j'étais au travail donc je ne répondais pas", raconte-t-il à ABC7News. Honnête, Mike a rappelé Domino's Pizza et a rendu la totalité de la somme. Pour le remercier, on lui a offert un an de pizzas gratuites!

Un village de Hobbits dans le Morvan ? C'est le projet insolite de deux entrepreneurs



LA PREMIÈRE maison est déjà "réservée tous les week-ends jusqu'à la fin de l'année", confie sa propriétaire.
Temple d'observation des étoiles, refuges d'Elfes ou de semi-hommes ou encore chaumières de nains sorciers : deux entrepreneurs français veulent reconstituer l'univers du Seigneur des Anneaux dans le domaine de la Pierre Ronde, au cœur du Parc naturel régional du Morvan. Ils viennent de lancer une campagne de financement participatif pour mener à bien ce projet.
Un terrain de jeu grandeur nature. Gaëlle Lajugée et Yannick Boisfard voient grand pour leur projet de village fantastique. Ce jeune couple a ouvert les portes de leur première maison de Hobbits il y a deux ans en Côte-d'Or. Depuis, l'initiative rencontre un succès fou : "elle est réservée tous les week-ends jusqu'à la fin de l'année", confie Gaëlle Lajugée au Journal du Centre. Une seconde maison est actuellement en cours de construction grâce à une subvention du Conseil régional. Les auteurs du projet font désormais appel à la générosité des internautes et des fans de Tolkien sur la plateforme de crowdfunding Ulule pour les aider à continuer.

Le saviez-vous

DEUX FRÈRES ONT ÉTÉ TUÉS PAR LE MÊME HOMME CONDUISANT LE MÊME TAXI DANS LE MÊME MOIS À UN AN D'INTERVALLE !



En 1975, un terrible et incroyable accident s'est produit dans la capitale des Bermudes, Hamilton. Erskine Laurent Ebbin, âgé alors de 17 ans, a perdu la vie après avoir été heurté par un taxi lorsqu'il était sur sa mobylette.
Étrangement, au cours du même mois (juillet) de l'année précédente, son frère Neville a été percuté par le même taxi qui était conduit par le même conducteur. Encore plus étonnant est que Naville avait lui aussi 17 ans quand il a été tué, et l'accident et survenu dans la même rue lorsque ce dernier était en train de conduire lui aussi une mobylette.

UN AVION ATTERRIT AU BEAU MILIEU DE LA CIRCULATION



LA CAMÉRA de bord d'un automobiliste américain a immortalisé une scène surprenante, l'atterrissage d'un avion en pleine rue.
Imaginez un peu... Vous vous trouvez bloqué à un feu rouge lorsqu'un avion traverse le carrefour à toute vitesse. Cette scène s'est réellement déroulée sous les yeux de quelques automobilistes californiens.
Un élève, aux commandes d'un Piper Cherokee, a dû réaliser un atterrissage d'urgence à Irvine. Epaulé par son instructeur, il a réussi à immobiliser l'appareil sans causer de dégâts.
Une enquête a toutefois été ouverte.

Un pas de plus vers des lentilles de contact à réalité augmentée

En utilisant un film polymère biocompatible, des chercheurs australiens ont créé un prototype de lentille de contact conductrice d'électricité. Cette avancée, qui n'est encore qu'une preuve de faisabilité, ouvre la voie à l'intégration d'un système d'affichage ou de capteurs pour surveiller certains biomarqueurs à des fins médicales.



Nombreux sont les travaux de recherche autour des lentilles de contact pour tenter d'en faire des outils de diagnostic médical, des systèmes d'affichage de réalité augmentée ou de vision nocturne. Il y a quelques années, Futura-Sciences évoquait des lentilles de contact pour voir comme Terminator. Plus récemment des chercheurs ont réussi à intégrer une Led sans altérer la transparence et la souplesse de la lentille grâce à une structure hybride faite de nanofils d'argent et de graphène. Ajoutons à cette liste non exhaustive des lentilles dotées d'un zoom pilotable en un clignement d'œil ou encore celles sur lesquelles planche Google pour mesurer la glycémie.

L'une des défis les plus ardues que les scientifiques ont à relever est de pouvoir intégrer des circuits électriques susceptibles d'alimenter l'électronique nécessaire à ces prouesses. La « preuve de concept » que viennent de présenter des chercheurs de l'université d'Australie-Méridionale (UniSA) pourrait bien apporter une solution décisive. Dans un article publié par la revue Applied Materials & Interfaces, ils expliquent avoir mis au point un revêtement transparent et biocompatible capable de conduire l'électricité. Ceci ouvre la possibilité de concevoir des circuits électriques pour alimenter des écrans miniaturisés ou différentes sortes de capteurs à des fins de diagnostic médical.

Un polymère conducteur et un traitement au plasma

L'équipe s'est appuyée sur ses travaux antérieurs dans le développement d'un revêtement réfléchissant qui permet de remplacer le verre des miroirs des rétroviseurs automobiles par du plastique et de créer du vitrage filtrant la lumière. Pour concevoir la lentille conductrice, les chercheurs ont commencé par la traiter au plasma afin d'obtenir une adhérence optimale du film polymère Pedot (polymère conducteur de type p constitué de monomères 3,4-éthylènedioxythiophène ou Edot) qu'ils ont déposé sur la surface. Le revêtement est à la fois hautement conducteur et biocompatible.

Le prototype fait office de preuve de faisabilité et il ne s'agit que d'une première étape. « La prochaine grande avancée va consister à développer les technologies complémentaires pour lire les informations transmises par les polymères conducteurs », a indiqué Drew Evans, professeur à l'institut des Industries du futur rattaché à l'UniSA. En ligne de mire, la création de lentilles de contact destinées à des applications médicales.

À plus longue échéance, l'intégration d'un circuit électrique pourrait potentiellement servir à faire fonctionner un système d'affichage Led pour lire du texte ou projeter des informations en réalité augmentée. Mais il reste encore de nombreux obstacles à surmonter, notamment faire en sorte que ce type de lentille puisse laisser l'œil respirer afin de ne pas endommager la cornée. Autre défi majeur, trouver le moyen d'alimenter cette électronique, possiblement via des ondes radio. L'intégration de Google Glass dans une paire de lentille n'est sans doute pas pour tout de suite mais l'on s'en rapproche un peu plus.

La soucoupe volante d'Apple s'est posée en Californie



Apple est en train de construire son nouveau quartier général basé dans sa ville historique de Cupertino, en Californie (États-Unis). Rêvé par Steve Jobs et supervisé par l'architecte Norman Foster, le bâtiment aux lignes futuristes ressemblera beaucoup à une soucoupe volante. La dernière vidéo du chantier filmée par un drone permet de saisir le gigantisme du projet.

Cela fait 10 ans qu'ils sont dessus, alors on aurait été étonné de ne rien voir émerger de terre : le campus d'Apple, qu'on peut nommer aussi donut ou soucoupe volante commence à prendre forme. Duncan Sinfield a fait un petit tour au-dessus du chantier avec un drone et on peut voir à quel point l'édifice est énorme — attendez par exemple de voir un humain sur la vidéo pour imaginer l'échelle de la structure.

Prévu pour accueillir le gros des forces d'Apple – jusqu'à 13.000 employés –, cet espace de 260.000 m² avait été présenté dans sa version définitive en 2011 par Steve Jobs himself. L'ouverture devrait avoir lieu au début de l'année 2017.

DÉTECTER LA DÉPRESSION GRÂCE À UN BRACELET CONNECTÉ



La dépression est une maladie qui est bien souvent détectée très tard. Un hôpital va tester bientôt un bracelet connecté capable de déterminer si une personne est déprimée.

Un bracelet connecté capable de détecter les premiers signes de dépression chez une personne a été inventé.

Avant de lancer un tel produit sur le marché et qu'il soit utilisé par la médecine, une phase de test va être lancée avec la participation de l'hôpital Saint-Antoine située à Paris.

Le premier bracelet anti dépression en test

S'il existe des bracelets connectés pour surveiller notre santé physique, ce serait le premier capable de mesurer notre santé psychique.

Dans notre pays, 1 français sur 5 sera atteint de dépression au moins 1 fois dans sa vie, une maladie qui est bien souvent diagnostiquée trop tardivement.

Ce bracelet est équipé de différents capteurs capables d'enregistrer tout un tas de données comportementales et physiologiques que le médecin va pouvoir analyser pour émettre son diagnostic. Ainsi, la tension artérielle, l'acidité de la peau, le rythme cardiaque et même la lumière perçue sont autant de données récoltées. Le bracelet sera ainsi un outil primordial pour établir le profil du patient et décider une prise en charge.

« Ce bracelet nous aidera à faire le tri. Et si c'est alarmant, cela permettra une meilleure prise en charge« , déclarait Philippe Nuss, psychiatre à l'hôpital Saint-Antoine du XIIème arrondissement de Paris.

Détecter la dépression au plus tôt

La dépression fait partie des maladies qui sont diagnostiquées trop tardivement. Ainsi un tel bracelet permettra de prendre en charge le patient avant qu'il ne sombre dans un état dépressif plus profond. « On n'est pas obligé d'attendre que le patient soit déprimé. Pour l'éviter, on peut mettre en place plein de stratégies plus douces que les médicaments : l'exercice physique, la méditation, l'exposition au soleil… » affirmait le Dr Nuss.

Ce bracelet sera testé à partir du mois de février. En détectant le type de dépression dont souffre un patient, son traitement sera ainsi mieux adapté.

LECTEUR MP3 : COMMENT PROTÉGER SES OREILLES ?



La Direction générale de la santé s'inquiète des effets des baladeurs mp3 sur l'audition des Français. Et notamment des plus jeunes.

Lecteur MP3 : protéger ses oreilles des risques pour l'audition

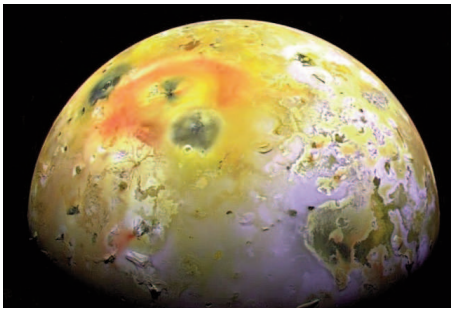
La durée et le niveau d'écoute sonore sont les principaux facteurs de risque pour l'audition. Quelques conseils sont à retenir :
•ne pas utiliser le baladeur à plein volume ;
•ne pas dépasser une heure par jour, à volume moyen ;
•utiliser les écouteurs et les casques fournis par le fabricant.

Des écouteurs gages de la puissance maximale recommandée

En effet, seuls ceux-ci garantissent le respect du niveau maximal autorisé de puissance sonore.
Le problème, c'est que d'autres produits plus puissants sont actuellement sur le marché. Rappelons qu'un arrêté du 8 novembre 2005 impose aux fabricants de baladeurs d'indiquer, au moins dans la notice, une liste de modèles ou gammes de casques ou d'écouteurs requis pour garantir le respect de la puissance sonore maximale.

Les volcans sur Io, une clé pour l'exobiologie ?

L'emplacement des volcans sur Io (une lune de Jupiter) semblait, depuis longtemps, contredire les modèles des planétologues. L'un d'entre eux prévoyait que les forces de marée y génèrent de la chaleur au sein d'un corps solide, ce qui ne permet pas d'expliquer la distribution observée de ces volcans. Un nouveau modèle fournit une meilleure explication : Io abrite un océan de magma. L'hypothèse est également valide pour de l'eau liquide au sein d'autres satellites naturels, voire d'exolunes. Et ces océans internes pourraient être propices à la vie.



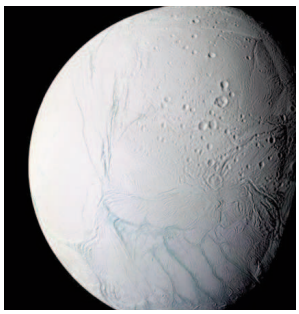
La première théorie, correcte, des marées a été formulée par Newton. Il l'a établie en appliquant sa théorie de la gravitation à la Lune et au Soleil. Cela lui a permis de déterminer une formule donnant la hauteur des marées en tout point de la surface de la Terre. Malheureusement, sa théorie des marées statiques était trop simple, comme les observations sur la Planète allaient rapidement le montrer. Une théorie plus correcte a ensuite été mise sur pieds par Laplace, il s'agit de celle des marées dynamiques. D'autres mathématiciens l'ont raffinée par la suite, tel Henri Poincaré.
Les forces de marée ne font pas que déformer des enveloppes fluides. La Terre, solide, se comporte comme un corps élastique que le champ de gravitation peut aussi déformer. Les ingénieurs du Cern en savent quelque chose car il faut tenir compte des modifications de la surface de la Terre en réponse aux forces de marée pour faire circuler correctement les faisceaux de protons au LHC (la longueur de son périmètre en est en effet périodiquement affectée). Or, un corps élastique malaxé peut être le lieu d'une dissipation de chaleur. C'est pourquoi, en 1979, peu de temps avant l'arrivée de la sonde Voyager 1 aux abords de Io (une lune de Jupiter), Stan Peale, Patrick Cassen et R. T. Reynolds avaient publié dans Science un article affirmant le scénario suivant : en raison des forces de marée résultant de l'influence de Jupiter, de Ganymède et d'Europe (deux autres satellites naturels de Jupiter), beaucoup de chaleur devait être produite à l'intérieur de Io.
Cette chaleur provenant de la dissipation de l'énergie mise en jeu dans les déformations de Io devait donc engendrer un volcanisme important. Tel était bien le cas, comme allait le découvrir Linda Morabito, alors ingénieur de navigation dans l'équipe de la mission Voyager 1. Occupée à traiter les images obtenues par la sonde, elle remarqua soudain ce qui s'est plus tard révélé être un panache volcanique de 300 km de hauteur.
Mais, ces dernières années, les analyses des observations des volcans de Io, notamment celles fournies par la sonde Galileo entre 1995 et 2003, ont débouché sur une énigme. En regardant la position des 400 volcans actifs sur ce satellite de Jupiter, Christopher Hamilton de l'University of Maryland, en compagnie de ses collègues, a en effet découvert un curieux décalage entre les positions observées des volcans et celles prédites par les modèles de chauffage interne de Io par les forces de marée. L'une des hypothèses étudiées par le chercheur il y a quelques années pour rendre compte de cette anomalie postulait l'existence d'un océan de magma dans les entrailles de Io. Il vient de la pousser un cran plus loin dans un article publié dans The Astrophysical Journal.

Des océans internes de magma ou d'eau liquide

Comme l'explique l'un des coauteurs de l'article, l'astrophysicien Robert Tyler : « C'est la première fois que la distribution de la quantité de chaleur produite par les marées dans un océan de magma souterrain sur Io a été étudiée en détail. Nous avons constaté que notre modèle de production de chaleur induite dans un fluide par des forces de marée était capable de reproduire les flux de chaleurs que nous observons à la surface de Io ». Les chercheurs ont donc maintenant une bonne explication du fait que ce flux de chaleur est bien le plus intense dans une zone décalée de 30 à 60° à l'est de Io par rapport au modèle de génération de chaleur dans un corps solide, précisément là où on trouve le plus de volcans.
En fait, les chercheurs ont découvert qu'une combinaison de la production de chaleur dans un fluide visqueux comme le magma ainsi que dans les roches solides sur Io explique le mieux les observations. Mais, surtout, ils ont découvert un mécanisme général s'appliquant à diverses planètes soumises à des forces de marée et qui permet de mieux rendre compte de l'existence et de la pérennité d'un océan interne liquide, qu'il soit de magma ou d'eau, dans des corps célestes.

Le satellite Encelade abriterait bien un océan global

VOILÀ DIX ANS que la sonde Cassini a repéré les extraordinaires geysers d'Encelade, qui trahissent une activité à l'intérieur de ce petit satellite de Saturne, de seulement 500 km de diamètre. Après une longue et patiente étude de plusieurs années, des chercheurs concluent aujourd'hui qu'ils ne sont pas produits par une petite mer régionale mais bien par un océan d'eau global, entre le noyau rocheux et sa surface. La ou les sources d'énergie n'ont toujours pas été clairement identifiées.
À l'aube des années 1980, au cours des visites historiques de Voyager 1 et 2 (novembre 1980 et août 1981) à Saturne, Encelade ne fut survolée que brièvement et à grande distance, ce qui ne délivra pas beaucoup d'informations sur sa surface gelée. Les découvertes et, avec elles, les surprises n'arrivèrent qu'en janvier 2005, lorsque quelques mois après l'arrivée de l'ambitieuse sonde Cassini dans l'environnement de la planète géante, des geysers furent observés en contre-jour, sur le limbe de ce satellite naturel. Tous jaillissent depuis de longues crevasses situées à proximité du pôle sud, baptisées « rayures du tigre ». Après de nombreux survols à des altitudes variables (entre plusieurs



centaines et seulement quelques dizaines de kilomètres), les chercheurs découvrirent que les glaces aux points d'émissions étaient jusqu'à 110 °C plus chaudes que partout ailleurs et aussi que la vapeur d'eau expulsée est mêlée à de la matière organique et salée.
Cela fait dix ans que des équipes de chercheurs planchent sur le phénomène. Quelle est l'origine de ces évents? Pour beaucoup, cette région du pôle sud relativement jeune (très peu de cratères d'impacts y sont visibles) et qui arbore des crevasses dont la profondeur peut atteindre 300 m, cacherait sous sa banquise de 30 à 40 km d'épaisseur, une vaste poche d'eau liquide. Une étude, publiée en 2014, fondée sur des mesures sensibles des changements infimes de gravité du satellite a étayé cette possibilité, supposant que cet océan ou cette mer régionale aurait 10 km de profondeur. Cette année, d'autres recherches ont avancé qu'il pourrait aussi exister une activité hydrothermale sur le plancher océanique. Cette mer intérieure serait en effet en contact avec le noyau rocheux (Encelade est composé à 60 % de roches).

Un océan global trahi par la libration d'Encelade

Ce réservoir pourrait être beaucoup plus vaste. Une étude qui vient d'être publiée dans la revue Icarus propose, sur la base d'arguments solides, que sous son épaisse coquille de glace, Encelade abrite en réalité un océan global. Pour arriver à cette conclusion, Peter Thomas, membre de l'équipe d'imagerie de Cassini, qui a dirigé ces recherches, concède que cela n'a pas été simple et a demandé « des années d'observations et de calculs impliquant une collection variée de disciplines mais, ajoute-t-il dans le communiqué de la Nasa, nous sommes confiants sur ce que nous avons trouvé ».
Avec son équipe, ils ont parcouru des centaines d'images de la surface du sphéroïde, acquises ces sept dernières années afin de traquer sur les cartes reconstruites le plus précisément possible, les moindres changements de position — au fil de ses rotations —, de ses fractures, cratères, etc. Les chercheurs ont mesuré une libration (qui serait observable depuis Saturne, à l'instar de celle de la Lune vue de la Terre) provoquée et par la forme presque sphérique du petit satellite (504 km de diamètre, plus petit que la France) et par son orbite elliptique (synchronisée avec celle de Dioné) autour de Saturne. Les différents modèles élaborés de sa structure interne ont été confrontés aux observations. Le seul qui s'accorde avec suggère donc qu'Encelade possède une couche d'eau liquide entre son noyau et la surface glacée. Dans le cas où « la surface et le noyau seraient reliés de façon rigide, ce dernier constituerait un tel poids mort que l'oscillation serait beaucoup plus faible que ce que nous observons » explique Matthew Tiscareno, de l'institut Seti, qui cosigné l'article.

La ressource en eau est sensible au climat

Les eaux salées qui circulent dans les profondeurs du Massif armoricain recèlent, dans leur composition minérale, la mémoire de cinq millions d'années de climat. Des chercheurs français viennent de confirmer la fiabilité de cet enregistrement et montrent au passage la sensibilité du fonctionnement hydrogéologique aux variations climatiques.



Les chercheurs du laboratoire Géosciences Rennes de l'Observatoire des sciences de l'université de Rennes (OSUR, CNRS/Université de Rennes 1 associé au BRGM) ont analysé le taux de salinité des eaux souterraines à l'échelle du Massif armoricain. Ils ont pu montrer qu'au-delà de 100 m de profondeur, la salinité observée est la « signature », c'est-à-dire la trace laissée par les inondations marines qui ont partiellement recouvert le massif il y a entre 2 et 5 millions d'années. Une analyse détaillée montre également la présence d'eaux glaciaires qui se sont infiltrées beaucoup plus récemment il y a environ 17.000 ans à la fin de la dernière période glaciaire. Aujourd'hui, le parcours des eaux souterraines est beaucoup moins profond, ce qui a permis la préservation de ces signatures anciennes. La faible profondeur des eaux souterraines actuelles et l'impact des climats passés montre aussi la fragilité de cette ressource vis-à-vis des changements climatiques.

En effet, ceux-ci vont avoir des conséquences drastiques sur les ressources en eau qui peuvent être durablement influencées par les différents aspects de ces changements : variation du volume mais également de la répartition temporelle des précipitations, températures, qualité de l'eau, etc. La ressource en eau souterraine est sensible à ces modifications et il en a été de même par le passé. Depuis une trentaine d'années, on a mené des explorations de la croûte continentale pour le stockage à long terme des déchets radioactifs ou dans le cadre de programmes d'exploration scientifique.

À grande profondeur, au sein des grandes zones de socle de par le monde, on a systématiquement trouvé des eaux extrêmement anciennes et fortement salées. Malgré des travaux poussés, le faible nombre de sites rend l'origine de ces eaux énigmatique. On suppose néanmoins qu'elles pourraient être les témoins de grandes variations climatiques passées, ce que confirme l'étude du Massif armoricain.

Comment l'eau renseigne-t-elle sur l'histoire des climats de la Terre ?

L'eau de pluie s'infiltre à la surface des sols durant les périodes pluvieuses de l'hiver pour former les nappes d'eau souterraine. L'eau souterraine, poussée depuis les zones hautes, se propage ensuite dans les formations géologiques jusqu'à alimenter le réseau des rivières situées dans les niveaux topographiques bas. La partie la plus connue de ces systèmes de circulation, que l'on appelle « boucles de circulation », est souvent limitée à quelques dizaines de mètres de profondeur que l'eau met quelques dizaines d'années à parcourir. Mais, dans certains cas, l'eau peut parcourir des distances plus longues et rester relativement préservée au sein des roches profondes où le renouvellement est très faible.

Durant tout son parcours, l'eau peut conserver la « mémoire » des conditions qui régnaient lors de son infiltration. Quelle mémoire ? Lorsqu'on la prélève aujourd'hui en profondeur, on peut à partir des outils d'analyse géochimiques reconstituer l'origine de l'eau (eau de mer ou eau continentale). À partir de l'analyse des gaz dissous dans l'eau dont la concentration dépend directement de la température, on peut également reconstituer les conditions climatiques, notamment la température moyenne des sols au moment de leur infiltration.

Les étapes des grandes variations du climat passé reconstituées

Le Massif armoricain a été inondé à trois reprises durant les cinq derniers millions d'années sur une grande partie de son territoire. Une analyse statistique des données de salinité des puits disponibles sur le massif (données de la Banque nationale d'accès aux données sur les eaux souterraines) montre que, dans les zones de transgression (c'est-à-dire d'envahissement durable de zones littorales par la mer, du fait d'un affaissement des terres émergées ou une élévation générale du niveau des mers), les concentrations en chlorure augmentent au-delà d'une profondeur de 100 m au-dessus du niveau de la mer.

Cela correspond au niveau atteint par la transgression âgée d'environ cinq millions d'années. L'analyse géochimique détaillée des 12 sites présentant des salinités particulièrement importantes a permis de confirmer l'origine marine des éléments contenus dans les eaux (Cl, Br, δ34S, δ11B). Les eaux souterraines du Massif armoricain conservent donc encore la signature, très diluée, des eaux de mer qui se sont infiltrées dans le massif il y a 2 à 5 millions d'années.

Sur les 12 sites, les analyses des gaz dissous dans les eaux ont permis de recalculer la température moyenne des sols lors de l'infiltration de l'eau. Elle est nettement inférieure à la température actuelle et atteint quasiment zéro degré pour le forage le plus salé. Ces valeurs témoignent d'infiltration sous des conditions glaciaires, typiques du grand nord canadien ou de la Sibérie actuelle par exemple.

La dernière période glaciaire a duré de 110.000 à 10.000 ans avec un maximum il y a environ 22.000 ans. Or, la datation au carbone14 de ces eaux pour deux échantillons indique un âge d'environ 17.000 ans. Cette date correspond donc aux premiers signes de la fin du dernier maximum glaciaire. Cette période est caractérisée à la fois par les premières ruptures des glaciers et la reprise du fonctionnement d'un grand fleuve au sein de la Manche actuelle. C'est probablement la rupture du pergélisol sur le Massif armoricain qui a généré l'infiltration assez brutale et rapide de ces eaux glaciaires dans les formations géologiques. En effet, le pergélisol (ou permafrost) est la partie d'un sol gelé en permanence, ce qui le rend de fait imperméable. S'il disparaît, le sol devient perméable, ce qui permet l'infiltration. En profondeur, celle-ci se produit le long des zones de faille majeures dont l'importance pour la ressource en eau est primordiale.

Le fonctionnement hydrogéologique actuel est marqué par la profondeur limitée à laquelle les boucles hydrogéologiques parviennent. Ce fonctionnement est représenté par de petits systèmes et une relative absence de boucles régionales à plus grande profondeur. C'est par conséquent cette profondeur assez faible qui a permis de préserver les signatures plus anciennes présentes plus profondément.

La ressource en eau vulnérable face au changement climatique

Cette étude a montré que l'introduction d'eau de mer dans les socles anciens peut se produire aisément et pénétrer en quelques millions d'années l'ensemble de la matrice de la roche, par diffusion. Les circulations plus récentes liées à la rupture du pergélisol sont quant à elles plus rapides et brutales, et limitées aux grandes zones de faille. Le faible temps écoulé depuis la fin de la glaciation n'a pas permis les lents processus de diffusion observés pour l'eau de mer. Ces deux mécanismes – l'introduction d'eau de mer dans les socles anciens et les circulations plus récentes liées à la rupture du permafrost – permettent d'expliquer qu'on trouve au sein du même échantillon la signature de deux processus différents et très éloignés dans le temps.

De manière générale, ces résultats publiés la revue Scientific reports de Nature du 22 septembre 2015 confortent l'interprétation marine des fluides salés rencontrés ailleurs dans les socles. Ils permettent également de montrer dans quelle mesure et à quelle vitesse le fonctionnement hydrogéologique peut être perturbé par les variations climatiques. En outre, la faible épaisseur des écoulements actuels montre la vulnérabilité de la ressource en eau face au changement climatique en cours.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

SOS

Aux âmes charitables

Père de famille, 64 ans, avec enfants à charge handicapé, maladie chronique en neurologie, sous traitement depuis 1990 à ce jour, je fais appel aux âmes charitables frères, sœurs, car je n'arrive pas à rassembler une somme de 35 000 DA, besoins pour mes soins chroniques.
Le remboursement se fera dans 8 mois incha'Allah, avec garantie acte notarié, SVP aidez-moi SVP car je souffre énormément. Merci, que Dieu vous bénisse (un dossier complet est déposé au journal).
Prière me contacter au (0556)17.87.05

PENSEE



Cela fait déjà 5 années, depuis la triste et douloureuse journée du 13 mai 2011, que nous a quittés pour un monde meilleur **Dahbia SAIDI**, épouse **IABBADENE.**
C'est avec beaucoup de douleur que nous évoquons cette triste date qui a laissé en nous un énorme vide. Ton souvenir resteras toujours gravé dans nos cœurs.
Tes enfants et petits-enfants, tes frères et sœurs ne t'oublieront jamais et demandent à tous ceux qui t'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée et de réciter la Fatiha en ta mémoire.
Que Dieu le Tout-Puissant t'accorde Sa sainte miséricorde et t'accueille en Son vaste paradis.
Repose en paix maman.
Ina li Allah wa ina Ilayhi radjioun

SOS

Le jeune Djmoui Faizi, âgé de 34ans, atteint d'une maladie rare au niveau du pied (cuisse gauche) demande à toute âme charitable de l'aider pour une prise en charge à l'étranger afin de subir une intervention chirurgicale.
TEL : 0666 77 86 99

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION DE QUARTIER

Conformément à la **loi N°12-06 du 18 safar 1433 correspondant au 12 janvier 2012** relative aux associations, une association de quartier, dénommée «Association de la cité 87-Logements, sise à Douéra», a été créée et enregistrée sous le **N° 998** en date du **20 avril 2016**.
Président : TALBI Si-El-Hamid
Siège : Cité 87-Logements, bloc n°13, N°02, Douéra

AVIS DE DÉCÈS

La famille MOUSSAOUI de Blida a le regret d'annoncer le décès de

M.MOUSSAOUI ABDELKADER

Ancien moudjahid et ancien magistrat à la cour suprême

L'enterrement a eu lieu à Blida le 25 Avril2016

Innalillah ouainna ilayhi radjioun

Pensée

Cela fait 2 ans que nous a quitté à jamais notre chère et regrettée mère, épouse et grand-mère.

BELMADANI épouse IHADDADENE TASSADIT, survenu le 09-05-2014 à l'âge de 74 ans.

Le cœur saignant, les yeux larmoyants, ta cicatrice ne se refermera jamais chère maman,

tu as été et restera toujours notre adorable mère, épouse et grand-mère.

Ta famille demande à tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire.

Que dieu t'accueil en son vaste paradis.

Repose en paix maman.

Ton petit fils Hakim qui ne t'oubliera jamais.

URGENT

Aidez

Hamza Khalas né en 1990 malade dialysé pour transplantation rénale Tél : 0553 49 78 30

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar, Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

FAIRE UN SOIN VISAGE : Les bienfaits



Vous êtes fatiguée, vous avez les traits tirés et vous vous demandez si un soin visage pourrait vous faire du bien. Réalisé en institut, le soin visage apporte des bienfaits non négligeables. Vous pouvez également le réaliser à la maison pour vous faire plaisir, sans vous ruiner ! Pourquoi est-ce efficace et quels sont les produits de soin nécessaires pour vous faire plaisir ?

Les bienfaits d'un soin du visage

Un soin visage est avant tout un instant où vous vous chouchouter à travers le plaisir que vous procure ces caresses sur votre visage. Si vous ne le faites pas en institut, prenez le temps de bien vous masser. Grâce à ces mouvements, vous activez la microcirculation de votre visage et vous chassez ainsi, les signes de la fatigue. Un massage permet aussi de prévenir les rides et les ridules tout en atténuant les tensions situées au niveau des nerfs des mâchoires.

Quels produits utiliser

Pour votre soin de visage, optez pour des produits qui hydratent et permettent une bonne pénétration. Certaines huiles pour votre visage permettent de prolonger cet instant sans coller et en vous apportant toutes les propriétés adoucissantes et hydratantes dont vous avez besoin !

Quel soin pour bébé à la naissance ?



La peau de bébé est fragile et à la naissance, elle a besoin de soins spécifiques pour éviter de l'irriter. Il est important de suivre quelques gestes simples avec des produits adaptés pour ne pas agresser la peau de bébé. Mais avant de commencer tout soin, n'oubliez pas de toujours vous laver les mains.

Le soin des yeux

Les yeux sont une partie très délicate du visage dont il faut prendre soin, pour éviter l'irritation. Il est important de bien mouiller une compresse stérile avec du sérum physiologique avant de la passer délicatement sur les paupières et les coins de l'œil. N'oubliez pas d'avoir les mains bien propres et de changer de compresse pour passer à l'autre œil.

Le soin des oreilles et du nez

Les oreilles doivent être nettoyées au quotidien, mais demandent une extrême vigilance si on ne veut pas que bébé se retrouve avec une otite. Pour cela, confectionnez une petite fusette en roulant un morceau de coton entre vos doigts et nettoyez uniquement le pavillon extérieur. Il est interdit d'utiliser des cotons-tiges qui peuvent être irritants. Pour le nez, faites de même que pour les oreilles tout en prenant soin de changer de coton pour laver l'autre narine.

Le cordon ombilical

C'est une étape indispensable pour éviter toute infection jusqu'à ce qu'il tombe de lui-même, au bout d'une semaine environ. Il faut le désinfecter tous les jours en imbibant une compresse stérile d'un antiseptique. Séchez ensuite soigneusement avec une compresse propre.



Le soin des ongles

A la naissance, les ongles sont fragiles et cassants. Il faut attendre au moins un mois avant de les couper pour la première fois. Utilisez alors une paire de ciseaux à bouts ronds. Attention à ne pas couper trop court pour éviter les infections.

LES BIENFAITS DE LA LAITUE

Les vitamines et bienfaits



Comme pour tous les légumes-feuilles, la laitue est gorgée d'eau mais ne contient que très peu de constituants énergétiques. Ses minéraux et oligo-éléments sont tout de même variés. Le potassium représente à lui seul un tiers de ces minéraux mais la laitue vous apporte aussi du magnésium, du phosphore et du calcium.

Quant à ses vitamines, il faut savoir que 100 g de laitue contiennent 8mg de vitamines C, ce qui est tout à fait raisonnable. Cette quantité varie selon la couleur des feuilles de la salade : plus les feuilles de laitue sont foncées et plus elles renfermeront de vitamines C, à condition bien sûr que votre salade soit fraîchement cueillie.

Elle contient de plus des vitamines B, de la provitamine A et des vitamines E, ce qui fait de la laitue un aliment essentiel pour une nutrition préventive. Elle permet de lutter contre le vieillissement cellulaire et donc de diminuer les risques de certaines maladies cardio-vasculaires.

Toutes les variétés de laitues (sauf la laitue iceberg) renferment des quantités élevées de vitamine K, nécessaire à la coagulation du sang dans votre organisme.

La laitue est alors diurétique et laxative mais aussi émolliente et est recommandée pour les régimes amaigrissant.

Cependant, contrôlez l'assaisonnement de votre salade car saviez-vous qu'une simple cuillère à soupe de vinaigrette contient 7 fois plus de calories qu'une petite portion de salade ?

REMÈDES NATURELS POUR TRAITER LES RÈGLES DOULOUREUSES



COUSSIN CHAUFFANT

Un coussin chauffant placé sur le bas du dos ou le bas de l'abdomen permet de soulager la douleur et l'inconfort des crampes menstruelles. Il est possible de remplacer le coussin chauffant par une serviette chaude réchauffée pendant 1 minute au micro-onde, placez la serviette sur l'abdomen.

Si la serviette se refroidit trop vite, mettez dans une chaussette des graines de lin ou du riz cuit, et chauffez-la au micro-ondes pendant 1 minute avant de la placer sur l'abdomen.

LA MENTHE

La menthe aide à soulager des crampes. Faites un thé à la menthe et buvez 1-2 tasses par jour. Durant la journée, sucez des feuilles de menthe.

LE GINGEMBRE

Le gingembre est une plante qui s'est révélée efficace pour certaines personnes. Il est antispasmodique et détend les muscles qui causent des crampes menstruelles.

Voici une recette toute simple de thé au gingembre:

-1 morceau de gingembre

-Laissez le morceau de gingembre mijoter dans l'eau bouillante pendant 15 minutes

-Buvez le thé, y ajouter du miel selon votre convenance.

BAINS CHAUDS RELAXANTS

Prenez un bain chaud relaxant. Vous pouvez y ajouter une tasse de sel bio ainsi qu'une tasse de bicarbonate de soude. Ce remède maison naturel travaille en relâchant les muscles. Restez-y pendant au moins 20 minutes.

LA CANNELLE

La cannelle est un autre remède naturel qui grâce à ses propriétés anti-inflammatoires et antispasmodiques peuvent soulager les symptômes des crampes menstruelles.

Saupoudrez de cannelle vos aliments du petit déjeuner ou ajoutez de la cannelle au thé.

Ghribia

Ingrédients:

- 1 mesure de smen
- 3/4 mesure de sucre glace
- 1 oeuf
- vanille
- farine

Préparation:

*Mettre le smen un peu ramolli dans le bol du pétrin ajouter le sucre glace et la vanille, mettre le robot en marche pendant 10 min jusqu'à ce que le mélange devienne crémeux et enctueux, ajouter l'oeuf et mélanger encore. Arreter le robot et ajouter la farine petit à petit, mélanger avec la main pour ne pas faire tomber la pate et reste crémeuse. Vous devez obtenir une pate très fondante et qui ne colle pas aux mains. Prendre un lambout cannellé et former



des rosaces comme sur la photo.

*Moi je fais toujours un essaie avec la pate pour voir si elle manque pas de farine, si la rosace reste intacte c'est que c'est bon pour la farine mais si elle s'afaisse il faut rajouter encore un peu de farine.

*Cuire les ghribia à blanc, 10 min à 12 min à 170°.

Tajine au four

Ingrédients :

- 2 tranches de collier d'agneau
- 8 petites pommes de terre nouvelles
- 1 oignon
- 1 gousse d'ail
- 1 petit bouquet de persil et de coriandre
- 1/2 cuillère à café de safran
- 1/2 cuillère à café de gingembre
- 1/2 cuillère à café de paprika doux
- 1 pointe de piment en poudre
- sel, poivre
- 1/2 citron confit
- quelques olives
- 4 cuillères à soupe d'huile d'olive

Préparation :

1 Hacher l'oignon, couper les pommes de terre en quartiers, et le citron en deux.

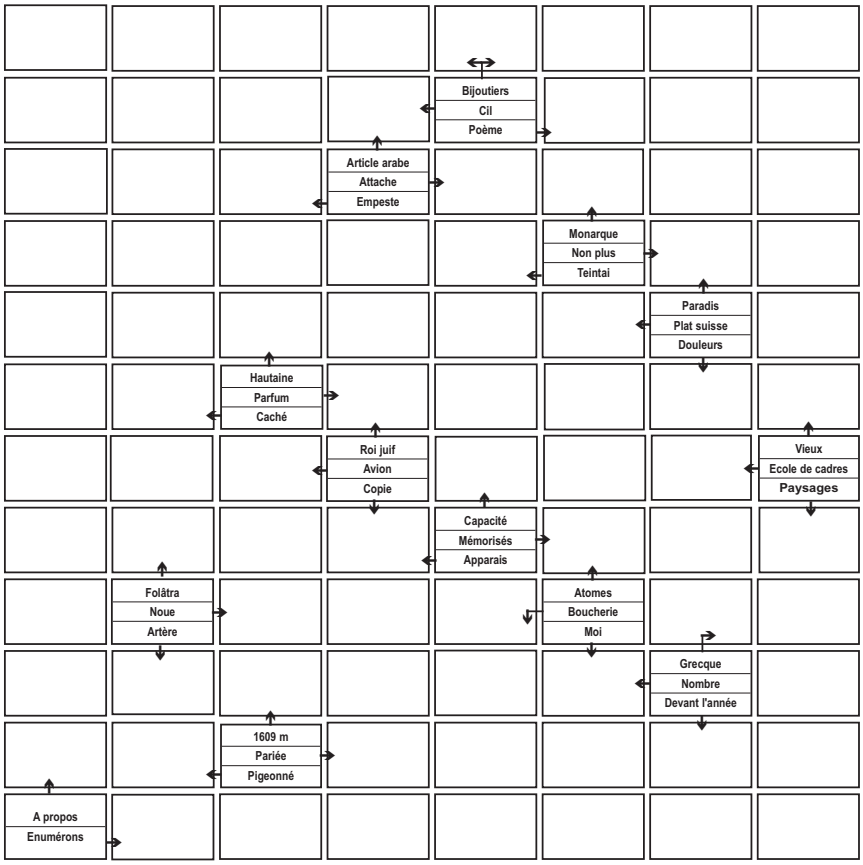


2 Dans un plat allant au four, mettre l'huile, l'oignon, l'ail, le bouquet, les épices, le sel, le poivre et la viande. Bien mélanger le tout et en imbiber la viande. 3 Deposer les pommes de terre, les olives puis le citron. Recouvrir d'un papier aluminium.

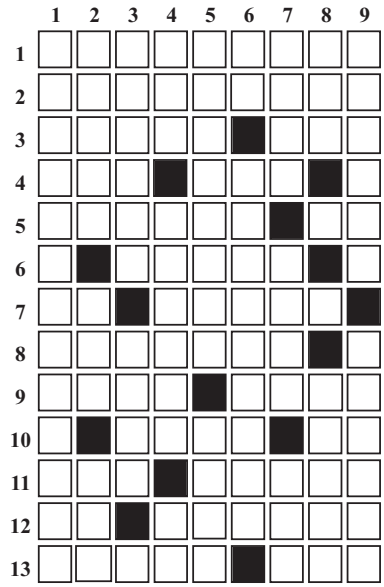
Pour finir

Enfourner à 160°C pendant une heure. Servir avec du bon pain frais (de blé complet) pour déguster la sauce.

Mots fléchés n° 1456



Mots croisés 9/13 n° 1456



HORIZONTALEMENT

1. Grand départ - 2. Femmes qui rendent glabre - 3. Appareil Sanitaire - Eux - 4. Métro français - Base de lancement - 5. Etat américain - Conjonction - 6. Convenable - 7. Branché - Banquette - 8. Couche de paille - 9. Sentier - Quart de peseta - 10. Sépare le bon grain de l'ivraie - Manifesté de la joie - 11. Il brille sous la porte - Recruter - 12. Article contracté - Placent - 13. Ponctuel - Crie au fond du bois.

VERTICALEMENT

1. Habile - 2. Regarder secrètement - Contesta - Contracté - 3. Boissons fermentées - Le poulbot en est un - 4. Cri d'administration - Poche d'estomac - Poste de direction - 5. République nordique - Ile en mer - 6. Vu - Etreintes - 7. Terre jaune - Mer entre Grèce et Turquie - Lombric - 8. Congélation - Domaine du torero - 9. Nid d'abeilles - A une amourette.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1455

Horizontalement

EMPORTER - RE - IDE - RIEN - ETE
NOUS - AMI MENA - ARC ESSAYEES
DURES - US OSTIE - NE
OTERAS - E U - ARMEES
SU - ALITE DAM - SN - S

Verticalement

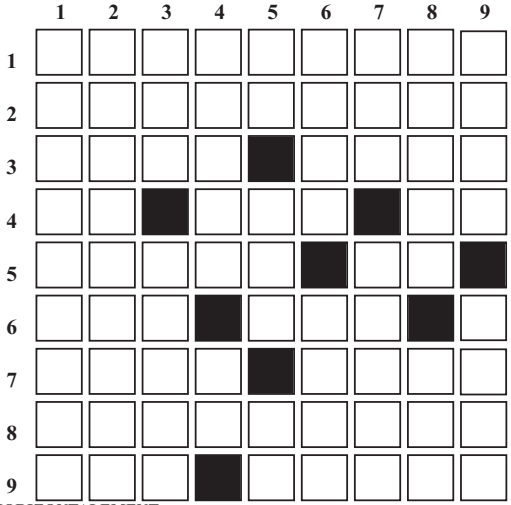
ENDOS - MOUDRE R - SALI - EMS - Y
MOUTURES - AIS TA - SIDA - ENEE
PURE - ENTAMES EMU - TERNE - TE
OSERA - AIR - NA RISEE - CESSES

SOLUTION N° 1455

Horizontalement

DROGUISTE BELEMENTS ME
RECONDUIT ISE - ESSES IDEALISTE -
OS - SIERRA **Verticalement** MES
I - ESSAI - G DROITIERS - SURIES -
TIGE - LEVE OBI ENGINS
ILE - VISER RES - TIR - VETETIS-
ELEVES - TE ILLETTRES TE
RE - ENTEES OC - EGEE - ETAGERES -
STRIDENT - REALE GOSSE - NESS
- TELS -GIN VEILLE -

Mots croisés 9/9 n° 1456



HORIZONTALEMENT

1. Se courba jusqu'à terre (Se) - 2. Paysan - 3. Mariés - Plainte - 4. Scandium - Ville du Pérou - Romains - 5. Aseptiser - Mère des Titans - 6. Ecole de cadres - Ville du Nigeria - 7. Coaliser - Naturel - 8. Rétribuer - 9. Possessif - Bouts de bois.

VERTICALEMENT

1. Nombre indéterminé - 2. Exigée de force - 3. Ceinture nippone - Ruminants - 4. Copie fidèle - Cours court - 5. Non divulgué - Clameur - Cuvette soudanaise - 6. Déambula - Arrogant - 7. Roue à gorge - Sorte - 8. Caduque - Apparue - 9. Palmier - En direction de.

SOLUTION N° 1455

Horizontalement

DRACONIEN
RAVENELLE
UNIT - ŒUF
GIS - AN - DE
SMART - VER
TE - AERA - T
ORS - LESAI
RAIRE - EST
ESSE - USAI

Verticalement

DRUGSTORE
RANIMERAS
AVISA - SIS
CET - RA - RE
ON - ATELE -
NEON - RE - U
ILE - VASES
ELUDE - ASA
NEFERTITI

SODUKU 185

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

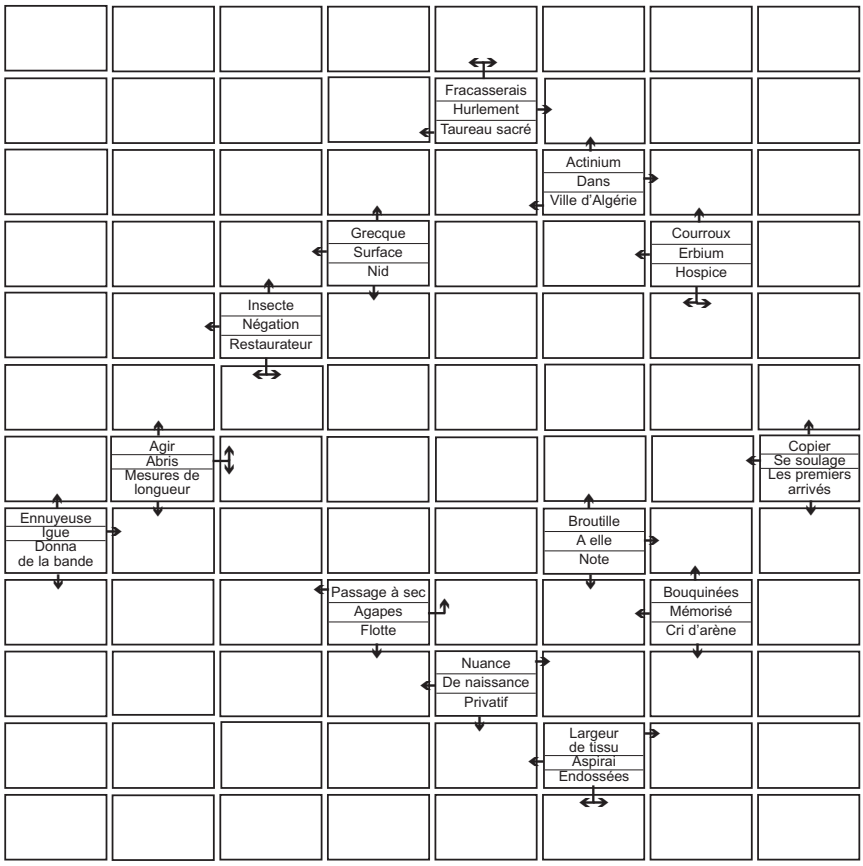
1	3		9		5			2
	4			6		5		
			7				4	
								1
		7	2	8	1	3		
2								
	1	4			8			7
		9		7		1	5	
8					9		3	

4	7				2		3	
			9		7	4		
3				4	1		6	
6	2	5	4		8		1	
			3		2			
	3		9		5	6	2	4
7		3	8					1
	8	1		3				
5		6					3	2

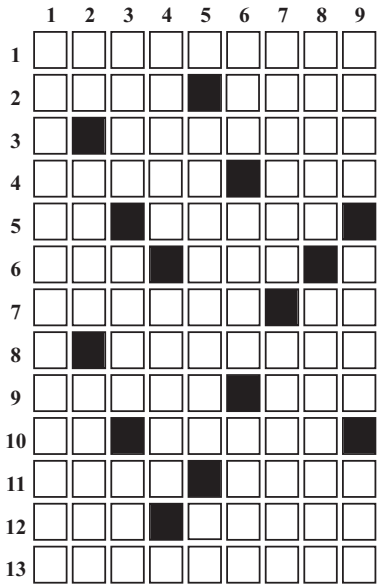
SOLUTIONS

8	9	7	4	1	6	3	2	5
4	2	3	8	5	9	1	6	7
5	6	1	3	2	7	8	9	4
7	4	5	9	8	2	6	3	1
6	1	8	7	3	4	9	5	2
2	3	9	5	6	1	4	7	8
1	7	4	2	9	3	5	8	6
3	8	6	1	7	5	2	4	9
9	5	2	6	4	8	7	1	3

Mots fléchés n° 1484



Mots croisés 9/13 n° 1484



HORIZONTALEMENT

1. Nuisances – Prince troyen – Au bout de la ligne – 3. Relatif au mariage – 4. Courrier électronique – Pécheresse – 5. Oui – Toison – 6. Décharné – A l'aube – 7. Non publié – Petit écran – 8. Chimérique – 9. Voiture irréparable – Poussés – Ville de fouilles – Fabuliste grec – 11. Cardinal – Un des inventeurs du téléphone – 12. Elle coule de source – Petite boule nacrée – 13. Belles nordiques.

VERTICALEMENT

1. Misérables – 2. Nombre – Possessif – Cour intérieure – 3. Ville allemande – Cette chose – Offense un de nos sens – 4. Entrée d'une maison – Poils doux et fins – 5. Plaques tournantes – Fleuve d'Italie – 6. Pianiste français – Deux fois rien – Fléchi – 7. Chaland – Protègent des mauvaise ondes – 8. Pâli en partant du poil – Outil de maçon – 9. Poisson – Bugles – Largeurs.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1483

Horizontalement

CONTRATS
AVEU – IRE
VIREES – N
EPEES – PS
– AI – TUBE
ORDRES – E
NEE – RATS
E – STAGE –
RI – USENT
ENA – ERNE
UNIR – SIS
XERUS – ST

Verticalement

CAVE – ONEREUX
OVIPARE – INNE
NEREIDES – AIR
TUEE – R – TU – RU
R – ESTERASE – S
AIS – USAGERS –
TR – PB – TENNIS
SENSEES – TEST

SOLUTION N° 1483

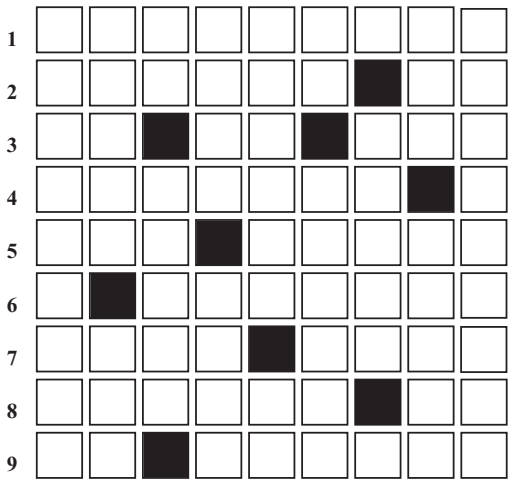
HORIZONTALEMENT

MEGATONNE
A – ASOCIAL
CHUINTE – L
HELENE – DE
IRE – ETRE –
NB – ARSENE
AERER – GAN
L – ORES – TE
ETUI – EMUE
MATERNER –
EPINETTES
NIN – VIREE
TREVE – OST

VERTICALEMENT

MACHINALEMENT
E – HERBE – TAPIR
GAULE – ROUTINE
ASIE – AERIEN – V
TONNERRE – REVE
OCTETS – SENTI –
NIE – REG – METRO
NA – DENATUREES
ELLE – ENEE – SET

Mots croisés 9/9 n° 1484



SOLUTION N° 1483

HORIZONTALEMENT

SENSIBLES
OTAIS – ART
CEP – SCIER
I – PEURS – E
AMENEE – MS
BIEN – ECUS
L – SEC – ANE
EN – MARRIE
SARI – ASES

VERTICALEMENT

SOCIABLES
ETE – MI – NA
NAPPEES – R
SI – ENNEMI
ISSUE – CA –
B – CREE – RA
LAIS – CARS
ERE – MUNIE
STRESSEES

HORIZONTALEMENT

1. Vols pratiqués par une prostituée – 2. Venin – Gallium – 3. Lettres de transit – Agent de liaison – Sans consistance – 4. Contraria – 5. Tranche d'histoire – Constellation – 6. Soldat de cavalerie – 7. Partiez – Ville de Colombie – 8. Dépoussière – Largeur de tissu – 9. Consonnes – Résidus.

VERTICALEMENT

1. Grippe et choléra – 2. Distinguer – Journalistes du monde – 3. Titane – Un peu fous – 4. Avoir le culot – Ciel – 5. Eau de toilette – C'est-à-dire – 6. Cycle – Réussite – 7. Associa – 8. Le moi pour César – Accessoire de cavalier – 9. Petites soirées dansantes.

soduku 214

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
- Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
- Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		8		1				9
6		1		9		3	2	
	4			3	7			5
	3	5			8	2		
		2	6	5		8		
		4			1	7	5	
5			3	4			8	
	9	7		8		5		6
1				6		9		

		2	6	9			1	
				1			5	
		9	5				3	
7								1
	5		4	2	1		8	
6								9
	7				9	1		
	9	6		8				5
	3			7	6	4		

SOLUTIONS

4	9	5	8	6	2	1	7	3
6	8	7	9	1	3	4	2	5
3	2	1	4	5	7	6	9	8
8	1	2	7	3	9	5	4	6
5	3	4	6	2	8	9	1	7
9	7	6	5	4	1	3	8	2
1	4	8	3	7	6	2	5	2
7	5	3	2	9	4	8	6	1
2	6	9	1	8	5	7	3	4

LE JEUNE INDÉPENDANT EST DÉSORMAIS DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE, TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLICATION ANDROID SUR GOOGLEPLAY



19.55 : The Voice, la plus belle voix



DIVERTISSEMENT - 1 saison / 11 épisodes

Ce soir, se joue la finale de The Voice 2016. Antoine, Clément Verzi, Slimane et MB14 s'affrontent en musique et en chansons, sous le regard des coaches, du public et des téléspectateurs. Accompagnés par l'orchestre, ils se produisent en solo, puis en duo avec leur coach, puis avec l'un des artistes invités. Sont présents ce soir sur le plateau Michel Polnareff, Kendji Girac, Christophe Maé, Vianney et Lilian Renaud.

19.55 : 61e Concours de l'Eurovision



DIVERTISSEMENT

En direct de Stockholm, vingt pays, sélectionnés lors des deux demi-finales, se retrouvent face au Big 5 (Allemagne, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni) et à la Suède, pays hôte qui avait remporté le concours l'année dernière. Pour cette 61e édition, c'est le chanteur Amir Haddad, ex-candidat du télé-crochet « The Voice » en 2014, qui représente la France avec la chanson « J'ai cherché », titre phare de son premier album « Au cœur de moi ».

19.55 : L'île aux femmes



TÉLÉFILM POLICIER - France (2015)

Marie Hersant, gendarme à Brest, est de retour à Ouessant, l'île de Bretagne qui l'a vue grandir, pour enquêter sur la disparition inquiétante d'une amie d'enfance. Enceinte de cinq mois, elle espère pouvoir saisir cette occasion pour prendre un peu l'air et renouer avec sa mère, Gaëlle, handicapée, qu'elle n'a pas vue depuis dix ans. Mais bientôt, le corps de Sandrine Penech est ramené par la mer, alors que la tempête s'installe.

19.55 : Hawaii 5-0



SÉRIE POLICIÈRE - Etats-Unis (2010) - 7 saisons / 140 épisodes

Le procureur fédéral Robert Coughlin, dont le frère Rex, ancien enquêteur aux Affaires internes a été assassiné, semble enquêter discrètement sur le 5-0. Steve cherche à savoir s'il s'agit d'investigations officielles ou officieuses. Dans le même temps, l'équipe est appelée à l'hôpital où deux membres du personnel et un patient ont été sauvagement tués. De son côté, Abby continue à cacher sa réelle mission à Chin.

20.00 : Thalassa



MAGAZINE DE LA MER - 1 saison / 250 épisodes

Champion de France et d'Europe de stand up paddle, Alexis a choisi d'enseigner le surf à Perros-Guirec sur la côte de Granit rose, dans le club fondé par son père, 25 ans plus tôt. Antoine navigue lui aussi dans le « sillage » familial. Fils et petit-fils de marin pêcheur, il est élève au lycée maritime de Paimpol. Kito, sculpteur depuis son enfance, a le granit chevillé au cœur et au corps. A Plouézec, il vit et travaille au rythme de sa muse : la mer. Passionnée par les algues, Régine transmet ses connaissances aux touristes en brisant les idées reçues.

20.00 : Multifoot



FOOTBALL - 6 saisons / 210 épisodes

Au programme de cette 38e et dernière journée de Ligue1, les Lyonnais d'Alexandre Lacazette se déplacent à Reims dans le but de conforter leur place de dauphin des Parisiens, les quadruples champions de France en titre accueillant, eux, les Nantais. Parmi les autres affiches à suivre : Troyes reçoit Marseille, auteur d'une saison bien décevante, Angers affronte Toulouse, Rennes joue contre Bastia, Monaco, 3e au soir de la 37e journée, est opposé à Montpellier, Caen se mesure à Bordeaux, Saint-Étienne rivalise avec Lille, Guingamp défie Nice et Lorient ...

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
03:39	12:25	16:15	19:33	21:05	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:46	12:30	16:18	19:37	21:08

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:59	12:44	16:33	19:52	21:24

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:09	12:35	16:16	19:32	20:56

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:08	12:51	16:39	19:57	21:28

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:14	12:56	16:44	20:02	21:32

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:18	12:59	16:46	20:04	21:34

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5474 - SAMEDI 6 CHAABANE 1437

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	22°	12°
Oran	23°	13°
Constantine	21°	5°
Ouargla	30°	16°

TÉLÉPHONIE MOBILE

Tom Gutjahr nouveau directeur général de Djezzy

Le groupe VimpelCom vient d'annoncer la nomination de Tom Gutjahr en qualité de directeur général de l'opérateur de téléphonie mobile Djezzy, un poste resté vacant depuis le départ de Ghada Gebara le mois de mars dernier. Tom Gutjahr prendra ses fonctions à compter du 1er juillet 2016.



Le nouveau DG de Djezzy sera chargé de mener le processus de transformation pour faire de l'opérateur un leader numérique, tout en renforçant la position de l'opérateur sur le marché local, selon le communiqué. Commentant cette nomination, Jon Eddy, directeur de la Division des marchés émergents à VimpelCom, a déclaré : «Nous sommes heureux d'accueillir Tom dans l'équipe VimpelCom en tant que DG de Djezzy. Tom possède une vaste expérience pour avoir assuré des postes de direction dans les marchés en fort développement et, de ce fait, il est bien placé pour diriger Djezzy au moment de sa transformation en un leader digital.

Djezzy a une histoire dont elle peut être fière en Algérie ; elle est au service de plus de 17 millions de clients, et Tom jouera un rôle clef dans la conduite du changement afin d'assurer que Djezzy puisse répondre aux besoins futurs des Algériens au fur et à mesure que l'économie se développe. L'Algérie est un marché clef pour VimpelCom et nous sommes déterminés à soutenir Djezzy avec les avantages et les synergies qui résultent de son appartenance à un groupe international.» De son coté, Vincenzo Nesci, président exécutif de Djezzy, a déclaré : «Je suis très heureux que Tom se joigne à notre équipe. En plus de sa connaissance profonde de l'Algérie, il apporte à Djezzy une vaste expérience dans les services numériques et la transformation. Je me réjouis de travailler avec Tom ainsi qu'avec nos collègues afin de créer le nouveau Djezzy qui devra apporter les meilleurs services numériques à nos abonnés en Algérie.»

VimpelCom opère en Algérie sous le nom de la marque Djezzy à travers un partenariat stratégique avec le Fonds national d'investissement (FNI). Djezzy a été pionnier dans le marché algérien depuis 2001. Sous la direction de Tom, Djezzy ambitionne d'apporter de nouveaux services digitaux pour le marché algérien, en incluant la poursuite du déploiement de la 3G et de la 4G, les services financiers mobiles, le soutien aux startups et au B2B, ainsi que la digitalisation du pays. Tom possède une vaste expérience qu'il a acquise à la faveur des postes de responsabilité occupés au sein des grandes sociétés de télécommunications dans les marchés en développement. Avant de joindre VimpelCom, Tom a servi depuis 2014 en tant que DG d'Airtel en Ouganda. Auparavant, il était successivement DG de Tigo au Paraguay de 2012 à 2014, DG de Tigo Rwanda en 2011 et DG de Tigo Tchad de 2008 à 2010. Tom a déjà travaillé à Djezzy de 2005 à 2008, où il était responsable du Département marketing, segment entreprise et business, et responsable du Département produits et services marketing. Tom Gutjahr est diplômé de l'université d'économie et business de Vienne, en Autriche et de l'université Louis-Pasteur de Strasbourg, (France). Il parle couramment le français et l'arabe.

R. E.

LE RAPPEUR SERA EN CONCERT LE 2 JUIN PROCHAIN

Maitre Gims sapé comme jamais à Alger

WELLSOUND frappe un nouveau grand coup, en proposant en exclusivité et pour la première fois en Algérie, Maître Gims dans un concert exceptionnel et unique le 02 Juin prochain à la Coupole du complexe sportif du 5 juillet Alger.

Après la grande star du rap Booba, c'est autour de Maitre Gims de se produire à Alger grace à WellSound, le leader du groupe Sexion d'Assaut, rappeur producteur est déjà double disque de platine avec son nouvel opus « Mon cœur avait raison ».

Quant à son tube « Sapés comme jamais », il a été élu meilleure chanson de l'année 2016.

Au fil des années, le maitre s'est imposé sur la scène musicale française et internationale en proposant des textes forts en émotions habillés de musique entrainante.

La première partie du concert sensationnel sera assurée par le DJ R-One. Au programme, une ambiance de folie, un show spectaculaire de plus de 3 heures.

Le 2 juin prochain sera donc une date à retenir pour les fans du Maitre, pour ce qui est des billets d'entrée, ils seront au prix de 3000 DA pour un accès standard et de 5000 DA pour l'accès VIP, avec des places tout près de la scène, par ailleurs l'organisateur a annoncé que les billets sont disponibles dans plusieurs points de ventes.

Points de vente des tickets : Desk du Crystal Lounge, l'hôtel Hilton, de 10h à 21h - Mégastore de Sidi Yahia, de 14h à 22h - Piccadily, Dely Brahim, de 12h à 00h - Desck du Centre Commercial Bab Ezzouar, de 11h à 21h

N.M.

EXPOSITION À ALGER

«Constantine : Regards croisés, patrimoine et culture»

UNE EXPOSITION intitulée «Constantine : Regards croisés, patrimoine et culture» se tient jusqu'au 11 juin 2016 au Centre des arts et de la culture au Palais des Raïs (ex-Bastion 23) à Alger. Cette exposition, présentée déjà au palais du Bey à Constantine en mai 2015, à l'occasion de l'événement «Constantine, capitale de la culture arabe 2015», est le fruit d'une rencontre de photographes algériens et européens dans le cadre d'une résidence artistique organisée dans la capitale de l'Est en novembre 2014.

«Cette exposition est une contribution de l'Union européenne à l'occasion de la tenue de l'événement «Constantine, capitale de la culture arabe», ont indiqué les organisateurs ajoutant que c'est une initiative de la délégation de l'Union européenne en coopération avec les Etats membres, avec le concours du ministère de la Culture.

L'exposition, regroupant quatre-vingt cinq photos, met en lumière le riche patrimoine de Constantine, à savoir les traditions, l'artisanat, l'architecture, les ponts ainsi que des scènes de vie. «Vues par des artistes d'aujourd'hui aux origines et aux sensibilités diverses, la ville et sa riche architecture, qui ont traversé plusieurs civilisations vibrent comme jamais : telle une matière vivante, authentique, à l'image des hommes et des femmes ici saisis (…) », écrit dans la préface du livre édité à cette occasion Mark Skolil, ambassadeur/ chef de la délégation de l'Union européenne en Algérie. «C'est la force de la création artistique de pouvoir jeter des ponts entre cultures avec, à Constantine, la ville par excellence des ponts suspendus, une touche symbolique qui nous réjouit», a ajouté l'ambassadeur.

De son côté Zouhir Ballalou, directeur du programme de protection et de valorisation du patrimoine culturel en Algérie « Patrimoine », a indiqué que « ce livre d'art est le fruit des déambulations de photographes professionnels à travers les ruelles du centre historique de la Souika et les sites phares de la ville des ponts, ville des Oulémas, ville e culture et d'histoire, ville du vieux Rocher, ville du malouf, consacrée en 2015 capitale de la culture arabe ».

Ont participé à ce projet avec, lors de l'exposition la présentation de quatre à cinq photos par artiste, les photographes algériens Yacine Belahsene, Sarah Bellache, Labib Benslama, Arslane Bestaoui, Fatima Chafaa, Salim Gora, Rim Hamdan, Ibrahim Laissoub, Sabrina Louenchi et Louisa Sid Ammi. Aux côtés des artistes algériens, ont exposé leurs confrères et amis européens Jean-Christophe, Gastào Freire de Andrade de Brito e Silva, Akos Major, Frédéric Materne, José Manuel Navia, Kim Naylor, Hrvoje Rukavina, Otto Snoek, Michele Spadafora et Lucian Tudose.

Parmi les impressions des photographes européens, figurent celles de Lucian Tudose qui écrit : «Ces jours-trop peu nombreux- durant lesquels j'ai pu prendre des photos de Constantine, ont changé ma notion préconçue d'un temps figé dans la « cité des Ponts.» J'ai vu u canyon unique aux pentes presque verticales reliées par des ponts remarquables. L'architecture romaine, des ruines phéniciennes et ottomanes, et enfin ce palais du Bey Ahmed-chef d'œuvre d'architecture byzantine. Juste à côté se dressent des bâtiments construits avec frénésie, amplifiant l'atmosphère urbaine de la métropole culturelle arabe 2015 ». Cette exposition sera présentée au public bruxellois fin juin-début juillet 2016.

Djamel Boudaa